

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

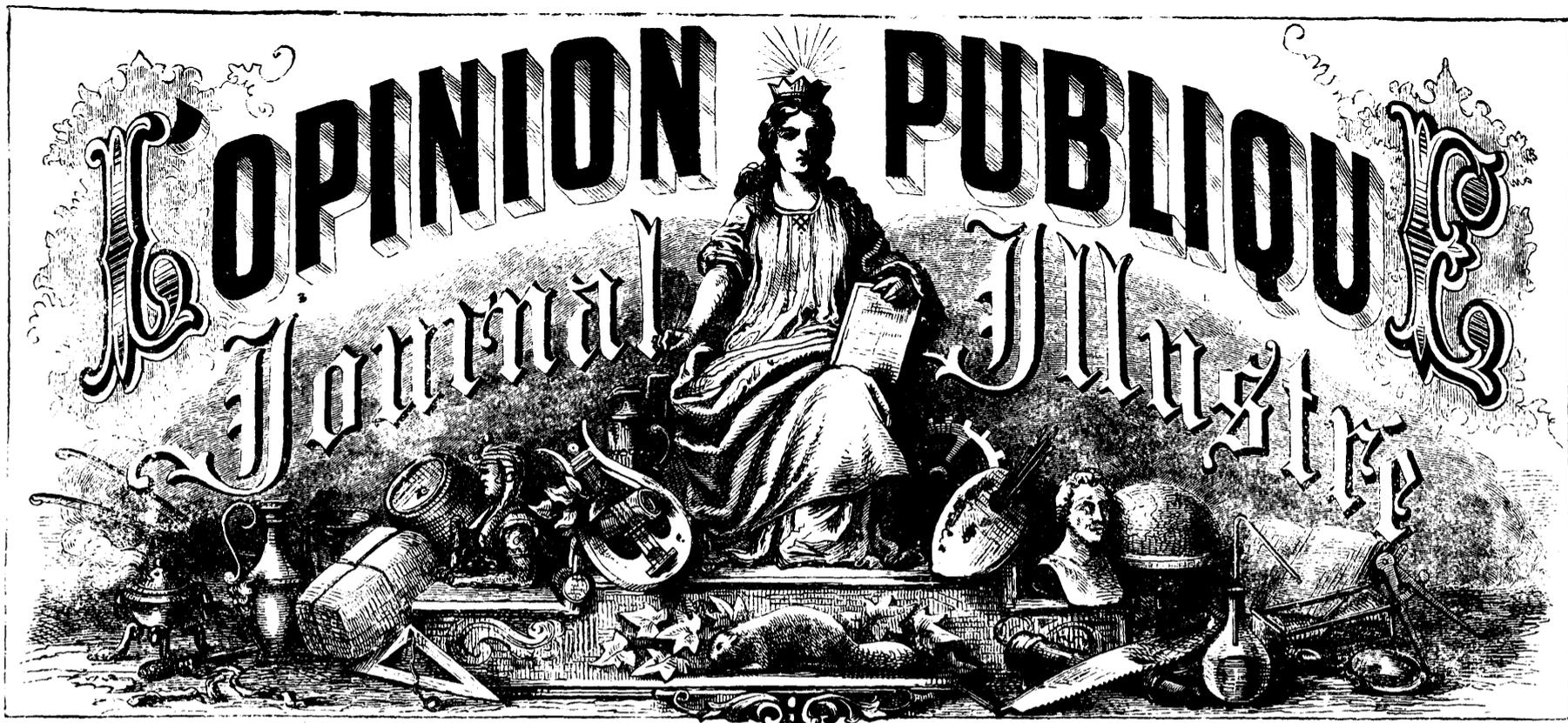
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. II.—No. 21.

MONTREAL, JEUDI, 25 MAI, 1871.

ABONNEMENT, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

GALERIE NATIONALE.

MESSIRE I. S. LESIEUR DESAULNIERS.

Un homme avait rempli l'univers de son nom et de sa science; il avait été comblé d'honneurs et de distinctions par ses concitoyens. Appelé, un jour, à parler dans une circonstance solennelle, il aperçut parmi ceux qui l'écoutaient un vieillard vénérable qu'il reconnut pour son ancien professeur. Obéissant à un noble sentiment de reconnaissance, il laissa un instant le sujet qu'il traitait et dit d'une voix émue, qu'il était heureux de voir dans son auditoire distingué l'homme savant et modeste qui avait guidé ses premiers pas dans le chemin de la science, et de déposer à ses pieds les hommages et les honneurs qu'il devait à ses enseignements.

On loue souvent le mérite des hommes qui ont illustré leur pays par l'éclat de leurs talents et de leurs vertus, et on oublie ceux qui ont formé l'intelligence et le cœur de ces hommes remarquables. Ainsi, en parcourant un jardin rempli de fruits et de fleurs dont la vue nous charme, on n'a pas une pensée pour le jardinier dont la main habile a fécondé toutes ces merveilles.

Pourtant, la véritable grandeur n'est pas toujours dans le bruit et l'éclat du monde, dans la pourpre et la soie; on la trouve souvent dans le silence et la solitude, sous le voile d'une sœur de charité ou dans les humbles fonctions du sacerdoce et de l'enseignement.

Voulant rendre hommage à ceux qui ont tant fait pour le peuple canadien en l'instruisant, je me suis arrêté, par hasard, devant la grande figure de Messire I. S. Lesieur Désaulniers, ancien supérieur du collège de St. Hyacinthe. Il m'a semblé qu'un homme dont tous les élèves sans distinction parlent avec tant d'amour et d'admiration, devait être un homme remarquable. J'ai reconnu, après avoir étudié la vie et les œuvres de ce prêtre éminent, que c'était une grande âme, une intelligence d'élite, une des gloires les plus pures et les plus brillantes de l'éducation en ce pays.

M. Désaulniers naquit à Ste. Anne d'Yamachiche, le 28 novembre 1811. Il tienait par son père et sa mère aux sources les plus fécondes de notre origine; son père et son grand-père maternel avaient tous deux siégé dans notre Parlement.

Charles Lesieur, qui vint en Canada en 1670, épousa Françoise de Lafond, fille de Marie Boucher, qui était sœur de Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières. Il est le père de tous les Lesieurs, les Lesieur Désaulniers, Lesieur Duchêne, Lesieur Coulombe, Lesieur Lapierre. La famille Désaulniers est alliée aux de Boucherville, de Courval, de Tonnancourt, de Varennes.

L'intelligence et la piété du jeune Désaulniers firent présager dès son bas âge sa destinée: au collège de Nicolet, où il entra pour faire ses études, en 1823, il se distingua par ses vertus et ses talents. Ceux dont le dévouement et le patriotisme avaient fondé cette maison d'éducation, dans le but de former des hommes pour la religion et la patrie, n'eurent garde de négliger un pareil sujet. Des prêtres éminents comme MM. Leprohon et Ferland, devaient être heureux de développer cette jeune plante aux fortes racines et à la sève féconde.

Voici le témoignage porté sur M. Désaulniers par un condisciple: "Il a toujours été sage; je ne me rappelle pas qu'il ait été puni une seule fois pendant tout le cours

de ses études: les élèves, petits et grands, aimaient et recherchaient sa compagnie à cause de son franc rire, de son caractère toujours gai et aimable; à mon souvenir, il n'a jamais eu la moindre difficulté avec qui que ce soit. Je l'ai toujours regardé comme un confrère de bon exemple sous tous les rapports."

Pendant que le jeune Désaulniers grandissait à l'ombre de ce toit béni élevé par Mgr. Plessis, une autre maison d'éducation s'enracinait dans le sol canadien et fécondait toute cette partie du pays qu'on appelle aujourd'hui le district de St. Hyacinthe. Fille, ou rejeton si l'on veut, de l'autre, elle se montrait digne de son origine et de sa mère. C'étaient, pour me servir de comparaisons plus justes, peut-être, deux rameaux greffés sur le même arbre, l'arbre du dévouement religieux et national, ou bien deux sœurs nourries du même lait, des mêmes pensées, des mêmes sentiments. La maison de Nicolet fournit à celle de St. Hyacinthe ses premiers professeurs et directeurs. M. Désaulniers fut le dernier don qu'elle lui fit, mais ce n'était pas le moins précieux. Celle-ci était devenue capable de se suffire à elle-même; elle n'avait plus besoin du courant qui l'avait alimentée jusqu'à ce jour; elle pouvait se passer des lumières qui lui venaient de Nicolet, après en avoir détaché un des rayons les plus brillants.

C'était en 1829. M. Désaulniers venait de terminer ses études; il avait dix-sept ans, et, malgré sa jeunesse, on l'avait choisi pour aller enseigner la philosophie au collège de St. Hyacinthe. Professeur de philosophie à l'âge de dix-sept ans! C'était bien jeune, et c'est un exemple qu'il ne faudrait pas suivre souvent, car on ne rencontre pas tous les jours des Désaulniers.

Il ne tarda pas à justifier la confiance honorable qu'on avait mise à lui, et à prendre sur ses élèves cet empire qu'il a exercé sur eux pendant quarante ans. Il donna immédiatement la mesure de son intelligence et de son cœur. Comprenant la responsabilité que lui imposaient la confiance de ses supérieurs et l'espérance de ses élèves, il se livra tout entier à l'étude des sciences sublimes qu'il était chargé d'enseigner, et ne négligea rien pour se mettre à la hauteur de sa noble vocation. Chimie, physique, philosophie et théologie, il mena tout cela de front avec un égal succès. Quel noble et vaste champ aussi ouvert aux conquêtes du génie de l'homme! Quelles jouissances pour un esprit avide de lumière et de vérité! Chercher la raison, l'essence et la fin de tout ce qui nous entoure, du brin d'herbe qu'on foule aux pieds comme de l'astre suspendu au-dessus de nos têtes: connaître Dieu, l'âme et la matière; pénétrer, en un mot, les mystères de l'ordre intellectuel, moral et physique qui nous enveloppent de toutes parts comme d'un triple voile! Est-il un plus admirable sujet de préoccupation et d'étude!

Mais avant d'aller plus loin, et de faire le portrait de M. Désaulniers, parcourons rapidement les principales phases de sa vie.

Pour satisfaire son immense désir de savoir et se rendre plus capable de remplir les fonctions auxquelles il avait consacré son existence, il alla, en 1833, au collège des Jésuites de Georgetown, d'où il revint à St. Hyacinthe, mûri et fortifié par l'étude, la réflexion et les leçons des professeurs les plus distingués. De mil huit cent trente-quatre à mil huit cent trente-huit, il fut chargé d'enseigner les mathématiques, la physique et la langue grecque. Les études que nécessitait un enseignement si sérieux ne

l'empêchèrent pas de faire son cours de théologie avec beaucoup de succès.

Il fut ordonné prêtre, le trente juillet mil huit cent trente-sept, par Mgr Bourget, qui venait d'être sacré évêque, le vingt-cinq du même mois.

En 1847, il parcourait le diocèse de Montréal et allait de porte en porte mendier des secours pour le progrès et l'extension de la maison qui avait absorbé toutes les forces de son âme, de son intelligence. Un grand nombre de prêtres et de citoyens s'empressèrent de répondre à son appel, et bientôt il eut le bonheur de contempler ce beau collège de St. Hyacinthe, digne par la grandeur de son architecture et de ses proportions de la pensée de ses fondateurs.

En 1852, il entreprenait un voyage aussi cher à son esprit qu'à sa foi. Visiter l'Europe, étudier sa civilisation, ses capitales, ses monuments et ses universités; parcourir cette terre d'Asie dont la poussière porte l'empreinte de Dieu! Combien de fois il avait soupiré, comme tous les grands hommes, après ce bonheur!

Il eut ce bonheur, grâce à la générosité et à l'esprit éclairé de madame Masson, qui le choisit pour accompagner son fils qu'elle envoyait dans ces contrées lointaines, parfaire son éducation. M. Désaulniers visita l'Europe, l'Asie et une partie de l'Afrique; il voyagea en philosophe et en prêtre, cherchant avec avidité tout ce qui pouvait satisfaire son intelligence et ses sentiments. Rien n'échappa à ses investigations et à son désir d'apprendre; il aurait cherché à ébranler les Pyramides, s'il eût pensé qu'elles recelaient quelque vérité.

Il revint après deux ans, chargé de souvenirs, de connaissances et d'impressions qui augmentèrent l'éclat et l'efficacité de son enseignement et le charme de ses conversations. Le nouveau collège, fruit en grande partie de ses efforts et de son dévouement, avait été ouvert pendant son absence, et il en avait été nommé supérieur, aux acclamations de tous les professeurs, élèves et amis du collège. Ce fut un beau jour, celui où il franchit le seuil de cette maison qu'il aimait tant et dont il était la gloire et l'ornement; ses anciens élèves de ce temps-là en parlent encore avec émotion.

Quelques mois après son retour, l'évêque de Montréal le chargeait d'une pénible et délicate mission.

Aux Illinois, vivait un prêtre canadien dont le souvenir était dans tous les cœurs et le portrait dans toutes les maisons du Bas-Canada. Ce prêtre, on l'avait vu parcourir, la croix à la main, nos campagnes et nos villes, et partout des milliers d'hommes, fascinés par son éloquence, s'étaient prosternés au pied des autels et enrolés sous la bannière de la tempérance. Soudain, une nouvelle étrange, incroyable, éclata au sein de la population canadienne. "Le père Chiniquy avait été interdit et même excommunié par son évêque, et au lieu de se soumettre, s'était jeté dans le schisme et l'hérésie, entraînant à sa suite un grand nombre de ses compatriotes." On refusa de croire à une pareille chose, on cria à la calomnie, à l'imposture, et pourtant c'était vrai, trop vrai. Une espérance restait à la religion et à la patrie affligées. M. Désaulniers, ancien condisciple et confrère de classe de ce prêtre malheureux, partait dans le but de le ramener dans le sein de cette Eglise catholique à laquelle il avait fait tant de bien, ou du moins d'ouvrir les yeux à ceux qui le suivaient. Mais hélas! l'Apôtre de la Tempérance, le prêtre canadien dont la parole éloquente avait si pro-

fondement remué les cours, n'était plus qu'un apostat, une ruine hantée par un spectre. M. Désaulniers consacra alors toute sa science, son énergie et son éloquence à le combattre et à détacher de sa cause, ceux qu'il avait trompés. Il réussit dans cette tâche difficile, et ses succès remplirent de joie tous ceux qui s'intéressaient au sort de la colonie canadienne de Bourbonnais.

Il rentra alors dans son collège pour ne plus en sortir; il enseigna pendant quelques années la théologie, la chimie, et reprit, en 1860, sa chaire de philosophie qu'il garda jusqu'à sa mort. Ainsi, l'état de service de M. Désaulniers au collège de St. Hyacinthe comprend trente six ou trente-sept années de professorat, trente-sept années de dévouement et de sacrifices pour le succès et la gloire de cette maison d'éducation. Mathématiques, chimie, physique, histoire naturelle, astronomie, théologie, il a tout enseigné avec un talent et un succès qui dénotaient que dans sa vaste tête il y avait place pour toutes les sciences, que rien n'était à l'épreuve de son courage et de sa pénétration d'esprit.

Mais c'est comme professeur de philosophie, surtout, qu'il a jeté tant d'éclat sur son enseignement et sur le collège de St. Hyacinthe. Il avait manifesté, vers la fin de ses études collégiales, un goût et un talent tout particuliers pour cette science.

C'était l'époque où Lamennais remuait le monde par les accents magiques d'une voix qui rappelait les grands docteurs du christianisme. La jeunesse instruite, sur tout, prêtait l'oreille à cette voix mélodieuse, à ces éloquents philippiques en faveur du catholicisme.

M. Désaulniers ne put échapper à l'entraînement universel et se sentit épris des théories brillantes dont les conséquences erronées n'apparaissaient pas encore clairement.

Emporté par son imagination au-delà des limites que la foi trace aux esprits les plus superbes, Lamennais fit d'un élément de vérité une erreur, se balança, un instant, entre le ciel et la terre, comme un astre égaré, et tomba, foudroyé par l'excommunication. Ses nombreux disciples et admirateurs, dont plusieurs avaient déjà commencé à ouvrir les yeux, se courbèrent devant la décision de Rome, dont M. Désaulniers ne tarda pas à reconnaître la justesse. Cela le convainquit davantage combien l'erreur est facile en philosophie, et combien les théories les plus brillantes et les plus logiques, en apparence, sont près des abîmes. Il n'en devint que plus prudent et plus ardent à poursuivre la vérité à travers tout ces systèmes anciens et modernes établis par les plus grands génies. Le doute répugnait à cet esprit droit et profond, à cette âme franche et naïve; il lui fallait la vérité, la vérité dans toute sa splendeur, afin qu'il pût la faire jaillir aux yeux de ses élèves.

Mais après quinze ans d'études, de méditation, il déclarait qu'aucun système ne lui offrait la plénitude de ce qu'il cherchait. Un jour, pourtant, il se déclara satisfait et content; il avait trouvé dans St. Thomas d'Aquin la solution de tous les problèmes qui le préoccupaient, et le triomphe sur les doutes qui l'affligeaient. Il avait compris plus que jamais, en étudiant la théologie et la philosophie de ce grand docteur de l'église, la nécessité de l'union étroite de ces deux sciences incomparables et l'impuissance de la raison émancipée du joug de la foi.

Il s'abreuvait avec délices aux eaux limpides de cette source profonde au fond de laquelle les vérités les plus controversées lui apparaissaient comme des diamants, et il sortit de ce bain, radieux et transformé, avec un désir immense de dire ce qu'il avait vu.

Porté en quelques sortes sur les ailes de celui qu'on appelle "l'ange de l'école," il s'éleva dans les régions les plus pures et les plus éclairées du monde intellectuel.

On raconte la joie des hommes de génie trouvant, après quarante ou cinquante années de misère et de travail, le secret qu'ils cherchaient. M. Désaulniers éprouva autant de bonheur, lorsqu'il put enfin explorer sans crainte et sans danger cette mer semée d'écueils, lorsqu'il put remonter ce fleuve immense, qui arrose le monde, jusqu'aux sources où il se forme par l'union de la raison avec la révélation.

Avec quel plaisir il se remit à l'enseignement de la philosophie qu'il avait abandonné quelque temps! Avec quel enthousiasme il communiqua à ses élèves le résultat de ses travaux et de ses recherches, et deversa dans leur esprit les flots de lumière qui inondaient son âme! C'est ici surtout qu'il faut admirer et contempler l'éminent professeur de philosophie.

Voyez cette belle et large tête faite pour de grandes choses; cette grande et noble figure aux traits hardis et fiers; ce regard vif et profond qui semble aider la parole à porter la lumière et la conviction dans les âmes; cette physionomie toute rayonnante d'intelligence, de candeur et de franchise; cette forte et imposante stature; écoutez cette voix mâle et sonore, cet accent convaincu et entraînant, ces réponses et réparties brusques et promptes comme des boulets, ironiques et mordantes quelquefois, mais toujours aimables; voyez encore ce lais-

ser-aller, cette façon originale d'agir et de parler un peu démocratique et familière, cavalière, même, si l'on veut; mettez enfin un cœur de mère dans cette poitrine d'homme, et l'on aura le portrait de M. Désaulniers au milieu de ses élèves, en même temps que la raison du culte d'amour et d'admiration qu'ils lui portaient.

Les élèves n'arrivaient pas en classe avec ce dégoût ou cette crainte qu'on remarque trop souvent, et qui malheureusement déforment les caractères et les intelligences; ils y allaient joyeux et contents, heureux de rencontrer leur professeur bien aimé, de l'entendre parler, de boire à ce vase d'où la science débordait à pleins bords. Aussi, quels efforts il faisait pour leur rendre l'étude aimable et agréable, pour leur faire apprécier les charmes de la philosophie par la chaleur de sa parole, la clarté de ses explications, pour leur communiquer l'enthousiasme qu'il éprouvait lui-même pour la science! Lorsque, par une interpellation habile faite quelquefois par un élève qui ne savait pas sa leçon, on faisait tomber la discussion sur une des belles questions qui préoccupaient constamment sa pensée, quel silence! quel attention respectueuse! Lorsque la cloche sonnait pour la récréation, on était presque mécontent. Et ce n'était pas seulement de philosophie qu'il parlait dans ce temps-là; mais comme tout s'enchaînait et se soutenait dans sa vaste intelligence; il parlait de droit, de médecine, de commerce et de politique, car il avait étudié tout cela.

Quel trésor pour une maison d'éducation! et quel bonheur pour le pays s'il avait moins de collèges et plus de professeurs comme celui-là!

Faire des hommes! c'était son mot et son objet. Aussi, il conduisait ses élèves comme des hommes, par la raison, par la persuasion, l'amour propre bien entendu et le respect de soi-même; et en effet, avouons-le, lorsqu'ils sortaient du collège, la plupart étaient plus avancés, plus hommes que d'autres le sont à vingt-cinq ou trente ans. A ceux qui lui reprochaient de ne pas écrire, de ne pas faire des livres, il répondait par ces belles paroles: "C'est vrai, je n'écris pas, mais j'espère avoir laissé dans l'esprit et le cœur de mes élèves ce que je pensais, ce que je sentais. Mes élèves seront mes livres." Cette réponse rappelle le mot fameux de cette fière Romaine qui disait en montrant ses trois fils: "Voici mes bijoux." Il avait quelquefois une manière pittoresque et emphatique de dire certaines choses, de proclamer certaines vérités. Il disait, un jour, en parlant du progrès: "Le progrès! c'est une belle et grande chose; mais on en a tant abusé, qu'en religion on en a fait une hérésie, et en politique une bêtise."

Un jour qu'il discutait savamment sur la matière, un élève voulant lui faire une objection, frappa le mur avec son poing, et s'écria que, malgré toute sa science, M. Désaulniers ne lui ferait pas croire qu'il ne voyait pas et ne touchait pas en ce moment de la matière. "Ah! tu vois la matière, toi, tu touches la matière! Eh! bien, tu es bien plus fin que moi! Il y a quarante ans, que je veux en voir et en toucher, et je n'ai pas encore réussi." Inutile de répéter ses explications, mon but n'étant que de peindre M. Désaulniers dans ses rapports avec ses élèves.

Ses élèves! on aurait dit que chacun d'eux était une partie de lui-même; leur progrès et leur bonheur, c'était toute son ambition. Il aurait voulu les pénétrer de sa foi et de sa science, leur apprendre tout ce qu'il savait lui-même, les mettre en état de briller dans le monde ou dans le sacerdoce par leurs connaissances comme par leurs vertus, par leurs manières et leur esprit; enfin, il allait jusqu'à leur dire comment faire un bouquet.

"Je crois, disait-il souvent; mais si je ne pouvais expliquer ma foi, je serais bien malheureux." Concilier la raison avec la foi était l'objet qu'il poursuivait dans ses élèves comme dans lui-même. Fidèle à son système d'en faire des hommes, il leur demandait moins les signes extérieurs qui passent que les principes qui restent.

Pour les habituer à penser et à se conduire par eux-mêmes, il avait fait de la classe de philosophie au collège de St. Hyacinthe une espèce d'institution, un Etat dans un Etat: c'est par elle qu'il prétendait conduire la communauté, et il s'appliquait à lui faire comprendre son rôle et son influence. Punir un philosophe! jamais! Quel magnifique système! Si les élèves de ce prêtre distingué, de ce professeur incomparable, ne sont pas ce qu'il a voulu les faire, . . . des hommes! ce n'est pas sa faute.

Disons, pour finir ce tableau, qu'après avoir enseigné les choses les plus sérieuses, après avoir discuté les questions philosophiques de la plus haute portée, il passait ses récréations avec les écoliers, jouant avec les petits comme les grands, aux cartes, aux dames et aux échecs, aussi enjoué, aussi bruyant qu'eux.

La réputation de M. Désaulniers n'avait pas tardé à franchir les murs du collège où il avait concentré son existence.

Vers les années mil huit cent quarante-neuf et mil huit cent cinquante, il faisait devant l'Institut Canadien de Montréal, des lectures qui eurent du retentissement. Une fois, entr'autres, il se distingua par une dissertation,

pleine de force et de logique en faveur de la protection contre cette théorie brillante du libre-échange, si erronée lorsqu'il s'agit d'un jeune pays.

Les protectionnistes me pardonneront sans doute d'apporter une si forte autorité à l'appui de leur cause.

Il n'y a pas bien longtemps encore, il nous était donné de goûter à son enseignement philosophique. C'était au Cabinet de Lecture Paroissial; il avait pris pour sujet de son discours: *l'être*. C'était un thème aride et peu attrayant; et cependant, l'auditoire était ravi. Quelle science! Quelle lucidité d'intelligence! Quelle clarté dans l'expression!

Quel malheur que cet homme-là soit passé sans laisser autre chose que ce qui est resté dans l'esprit de ses élèves et dans quelques notes! On aurait dû créer une chaire de philosophie exprès pour lui.

Dans une lecture qu'il fit, à peu près dans le même temps, devant l'école de médecine, il étonna tout le monde par la science et la largeur de vues avec lesquelles il parla de l'organisation physique et intellectuelle de l'homme.

On dit que les étudiants en médecine, gens assez peu sensibles, on le sait, furent vivement impressionnés par cette parole admirable et qu'ils en gardent encore le souvenir salutaire.

Ajoutons que Montréal eut aussi le plaisir de l'entendre parler du haut de la chaire de Notre-Dame, dans deux circonstances solennelles: une fois, c'était la fête de la St. Jean Baptiste, et l'autre fois, lors de la grande cérémonie funèbre qui eut lieu en l'honneur des héros de Castelfidardo. Sa prédication était aussi vivement goûtée dans les campagnes; lorsqu'on voyait M. Désaulniers monter dans la chaire, c'était un heureux événement.

Mais M. Désaulniers avait plutôt l'éloquence de la philosophie que celle du sentiment et de l'imagination; il aimait mieux discuter que prêcher, et l'habitude de l'improvisation et des allures dégagées de l'enseignement nuisait à la préparation de ses discours ou sermons. Esprit philosophique avant tout, il s'occupait peu de tirer parti des lieux communs et ressources oratoires nécessaires en certains cas; ce qu'il cherchait tout d'abord dans une question, c'était le fond, le principe, l'essence et les attributs. Marcher dans les sentiers battus, dans les chemins fleuris, ne suffisait pas à son courage et à son esprit; il aimait à élargir le chemin, à ouvrir des horizons nouveaux; s'il rencontrait une montagne, il n'en faisait pas le tour, il passait au travers; on le suivait au sillon lumineux qu'il laissait derrière lui. Habitué à parler à jets continus, à laisser sa pensée courir, bride abattue, dans un monde sans limites, il s'impatientait, lorsqu'il lui fallait mesurer ses paroles et gêner ses mouvements. On aurait dit un coursier sauvage incapable de supporter le frein, un torrent dont on veut arrêter les eaux puissantes.

De pareils hommes ne devraient pas mourir, du moins pas dans la vigueur de l'âge, au cœur de la moisson, lorsque le monde recueille abondamment les fruits de leurs travaux. Malheureusement, ce sont presque toujours ceux qui s'occupent le moins de prolonger leur vie.

C'est pour montrer à leur bien-aimé professeur combien ils s'intéressaient à sa précieuse existence et lui permettre de conserver ses forces par un exercice noble et salutaire, que les anciens élèves du collège de St. Hyacinthe lui offraient, au mois de septembre 1864, un magnifique billard. M. Désaulniers fut sensible à ce témoignage d'estime et de reconnaissance si plein de délicatesse et d'opportunité.

C'est près de ce billard, qui lui rappelait de si doux souvenirs, que le 30 avril 1867, l'ange de la mort l'avertit de sa fin prochaine en le frappant du bout de son aile. Il se hâta de profiter du temps qui lui restait à vivre pour couronner dignement sa vie en assurant l'avenir du collège de St. Hyacinthe.

Il fit bien de se hâter, car le cinq avril de l'année suivante, l'ange revenait chercher sa belle âme pour la porter devant Dieu.

Le pays tout entier comprit la perte qu'il venait de faire.

Quel concert unanime de regrets et d'éloges! Qu'il était touchant de voir la douleur de tous ceux qui avaient eu le bonheur de le connaître et de recevoir ses enseignements! L'illustre défunt avait dit que ses élèves seraient ses livres; il aurait pu ajouter qu'il aurait dans leur souvenir un monument plus glorieux et plus durable que la pierre qui recouvre sa tombe.

L. O. DAVID.

LE PROGRAMME CATHOLIQUE.

Sa Grandeur Mgr l'évêque de Montréal vient d'adresser à son clergé une circulaire dont nous détachons le passage suivant:

Il s'en suit qu'on ne peut que bénir la divine Providence, quand elle suscite des hommes sincèrement religieux et fortement dévoués aux intérêts de l'Eglise et de la patrie, qui se

concertent pour ne faire entendre qu'une même voix et qui se lient et s'engagent à soutenir les intérêts communs de l'autel et du trône. Et puis-je aujourd'hui le journalisme est une vraie puissance qui peut s'exercer pour le bien comme pour le malheur des peuples, il est très-important de l'exploiter aussi pour le triomphe de toutes les bonnes causes.

On ne peut donc que louer et approuver ceux qui, par les moyens de la presse ou autrement, préparent les populations à faire de bonnes élections et consacrent leurs connaissances, leurs talents, leurs plumes à travailler à remplir les chambres législatives d'hommes sincèrement dévoués aux intérêts religieux et civils et tout disposés à écouter la voix des évêques, quand elle se fera entendre, pour réclamer les droits sacrés et les vraies libertés de l'Eglise, quand elle signalera le danger que courent ses institutions, quand elle demandera des amendements et réformes, devenus nécessaires, pour qu'elle jouisse de tous les privilèges qui lui sont acquis.

Aussi, ne manquez-vous pas d'encourager, par tous les moyens que pourra vous suggérer la prudence, ceux qui consacrent leurs talents à promouvoir les saines doctrines et à leur procurer de puissants défenseurs, dans les assemblées législatives et ailleurs. On ne peut en effet que bénir et combler d'éloges les jeunes hommes qui mettent ainsi au service de l'Eglise leurs connaissances qui sont le fruit de leur travail et de leur application, et qui pour atteindre ce but s'exposent à des luttes acharnées et souverainement pénibles.

Tout le monde s'accorde, avec raison, à regarder ces paroles de Mgr Bourget comme une approbation formelle donnée au programme catholique, que Sa Grâce Mgr l'archevêque de Québec, Leurs Grandeurs les évêques de St. Hyacinthe et de Rimouki ont déjà explicitement désapprouvé.

Cette première et nouvelle approbation, depuis longtemps pressentie, va donner à la lutte un cachet tout particulier. Elle dépassera désormais les limites d'un diocèse et la hauteur d'une querelle paroissiale. Il s'agit, en effet, des "droits sacrés" et des "vraies libertés" de toute l'Eglise du Bas-Canada.

Le "programme," on s'en rappelle, comportait, en résumé, exactement ceci: le parti conservateur, mis en suspicion, était sommé de donner de nouveaux gages de bon vouloir envers l'Eglise ou de se retirer pour faire place à des hommes mieux inspirés. Trois évêques disent aux jeunes gens, auteurs du programme, que la chose regarde l'Episcopat et que leur manifeste n'a pas sa raison d'être. L'évêque de Montréal intervient et prend sous sa protection et programme et jeunes gens. La discussion monte, entre même dans l'Eglise et ne pourra manquer de provoquer de solennelles manifestations devenues nécessaires pour calmer et rassurer les consciences catholiques.

J. A. MOUSSEAU.

P. S.—Depuis que ce qui précède est écrit, Mgr. l'Evêque de Trois-Rivières est entré en lice et prend fait et cause pour les jeunes gens du programme et l'Evêque de Montréal.

J. A. M.

COURRIER D'ONTARIO.

En 1862, les journaux signalaient à Paris l'apparition d'une brochure remarquable, en vers, portant pour titre: *La guerre des frères*. Une feuille entre autres disait de cette brochure: C'est un cri du cœur éloquent, inspiré par les luttes qui déchirent l'Amérique. La poésie ne saurait mieux faire que de prendre la parole de temps en temps, au milieu des guerres de raisonnement et des calculs politiques. Elle élève les questions, elle rentre dans son vrai rôle, qui n'est point d'amuser les loisirs dorés, mais de soutenir les grandes idées, de les venger quand elles sont méconnues. En France, quoiqu'en disent les pessimistes, le sentiment n'est point mort. Ainsi la France vit toujours forte et prospère, pendant qu'au delà de l'Atlantique, un peuple né d'hier, un peuple enfant dont on vantait sans cesse le bonheur, se déchire de ses propres mains et nous offre le spectacle de son agonie. C'est que là-bas les méchants intérêts font la loi, que les capitales sont préférés aux droits de l'homme, qu'on aime la liberté qu'en raison de ses profits pécuniaires. Au Nord, reconnue comme le meilleur calcul, la liberté a grandi. Au Sud, les propriétaires l'ont revendiquée pour eux-mêmes, chaque jour ils la demandaient plus grande pour leur canton, pour leur Etat, et s'intitulaient fièrement démocrates; mais il leur fallait des travailleurs: ils ont patronné l'esclavage, ils se battent aujourd'hui pour son maintien et son extension. La logique, la règle de la conduite, ils la cherchent dans leur caisse! C'est là ce que flétrit, avec une généreuse indignation, M. Alfred des Essarts. Tout le monde voudra lire ses beaux vers et répètera avec lui aux Américains:

Ah! pour fraterniser, pour être unis encore,
Que n'avez-vous aimé la Poésie et l'Art!
Le feu du ciel brûla Baal avec Gomorrhe,
Et vous, vous périrez avec le dieu Dollar.

Quelle amère ironie, cette page éloquentement écrite avec tant de chaleur d'âme, de foi et de conviction, ne comporte-t-elle pas aujourd'hui! Hélas! ce n'est plus la république américaine qui, dans la rage du délire, laboure ses flancs de ses ongles ensanglantés, c'est la France, notre pauvre France! Ce n'est plus la république américaine qui est menacée d'agonie, c'est la France qui se meurt, trahie, livrée toute meurtrie dans ses chairs, par ses propres enfants!

Oui, il y a neuf ans, la situation de nos voisins, courbés sous le vent des discordes civiles, était lamentable. La république, rongée par le chancre de l'esclavage, d'une part, et par l'égoïsme des intérêts sectionnels, d'autre part, semblait destinée à s'épuiser et à s'éteindre dans son immense travail de réorganisation économique et sociale. Il n'en a rien été pourtant. Le calme s'est fait après la tempête, et aujourd'hui, en apparence du moins, les Etats-Unis se retrouvent encore en pleine voie de prospérité.

La France n'a pas à rechercher la solution du problème de

l'esclavage, mais elle en a un autre à résoudre, et dont la solution n'offre ni moins d'obstacles, ni moins de dangers. On a parlé bien souvent des anciens partis qui s'agitaient contre le régime établi. Plut au ciel qu'il n'y eût en ces jours de malheurs que des partis politiques à apaiser. Mais ce n'est plus cela; c'est maintenant la révolte de la ville contre la campagne. Paris veut détruire tout ce qui constitue la France de nos jours, pour refaire une France selon ses goûts. Pour l'ouvrier parisien, pour les cent mille hommes que Cluseret, Dombrowski et Bergeret ont pu discipliner et armer contre les troupes de Versailles, le régime économique et social de la France actuelle ne se compose que de monstruosités.

Vous savez quels sont les enseignements des socialistes sur le respect dû au droit de propriété. "La propriété, c'est le vol," a dit Proudhon. Et Proudhon a fait école. Eh bien! c'est de cet enseignement abominable que se nourrit l'intelligence de l'ouvrier parisien dans ses clubs et dans ses journaux.

Qu'entend-on aujourd'hui dans les rangs de l'insurrection? "Nous voulons la liquidation sociale."

Paris, irrité jusqu'au délire par l'inutilité de ses efforts pour arriver, depuis vingt ans, au changement qu'il rêve, veut imposer par la force son joug aux paysans. "Depuis vingt ans que tu gouvernes, que tu soutiens un régime contre lequel je me suis élevé de toutes mes forces, dit-il à la population rurale, tu n'as fait que sottises, tu as conduit la France à l'abîme; eh bien, à mon tour de gouverner, et au tien de courber la tête."

Mais le paysan ne veut pas de cette humiliation; cette solution l'épouvante. Avant tout il cherche des garanties pour sa propriété, qui est tout son bonheur et toutes ses espérances ici-bas. Le paysan hait la ville, il hait Paris, comme Paris hait le paysan; et il demande que Paris soit détruit, comme en font foi des centaines de lettres que reçoivent tous les jours les membres de l'Assemblée réunis à Versailles. Il ne s'agit plus ici de réconcilier une section du pays avec l'autre; il s'agit de réconcilier la ville avec la campagne, le faubourien avec le paysan.

••

Voilà le problème, et qui le résoudra? Qui rétablira la paix entre ces deux groupes aux instincts si divers, aux vues si opposées? A Paris, il n'y a plus de chef. Parmi les citoyens de la Commune, on a d'abord juré par Louis Blanc, puis par Assis, puis par Pyat; parmi les militaires, c'est d'abord Lullier qui a tenu le haut du pavé, puis à Lullier a succédé Bergeret, remplacé par Cluseret. Tout le monde y passe, mais personne n'y reste. Du reste, la Commune n'est point difficile dans ses choix. Elle prend tantôt un Polonais, tantôt un Français naturalisé Américain. Au sortir de la guerre avec la Prusse, elle a même élu un Prussien. Un homme est acclamé aujourd'hui, demain l'on demandera sa tête. Vous cherchiez vainement un peu de loyauté dans ces pauvres cœurs qu'anime seule une idée, idée généreuse si vous voulez, mais étroite et destructive peut-être de l'unité française, le patriotisme parisien.

Les paysans, les habitants des districts ruraux, en un mot ceux contre lesquels se soulèvent ces masses d'ouvriers parisiens, ont-ils un chef? Oui, ils en ont un, qu'ils ont élu dans vingt départements. C'est M. Thiers. Mais M. Thiers leur inspire des craintes; on redoute quelque machination, quelque désertion de sa part. On craint qu'il ne se laisse emporter par quelque sympathie secrète à faire aux rebelles de trop grandes concessions.

La situation, sans être désespérée, est donc profondément difficile, et il n'est pas improbable qu'il faille l'intervention des Prussiens pour ramener l'ordre au sein de Paris.

••

En août 1835, Alfred de Musset adressait à M. Thiers une Ode intitulée: *La loi sur la Presse*, et dans cette Ode on trouve les strophes ci-dessous, qui s'appliquent si bien aux circonstances actuelles, que l'on pourrait croire la pièce écrite il y a quinze jours:

Que la liberté sainte engendre la licence,
C'est un mal, je le sais; et de tout les fléaux
Le pire est qu'un bandit soit bâtard d'un héros.
C'est un ardent soleil que celui de la France,
Son immense clarté projette une ombre immense:
Dieu voulut qu'un grand bien fit toujours de grands maux.

Oui, c'est la vérité, le théâtre et la presse
Etaient aujourd'hui des spectacles hideux,
Et c'est en pleine rue à se boucher les yeux.
Un vil mépris de tout nous travaille sans cesse;
La muse, de nos temps, ne se fait plus prêtresse,
Mais bacchante; et le monde a dégradé ses dieux.

Oui, c'est la vérité qu'à peine émancipée,
L'intelligence humaine, hier esclave encore,
A pris à tire-d'aile un monstrueux essor.
Nos hommes ont souillé leur plus vaillante épée,
La parole, cette arme au sein de Dieu trempée,
Dont notre siècle au flanc porte la lame d'or.

Oui, c'est la vérité, la France déraisonne;
Elle donne aux badauds, comme à Lacédémone,
Le spectacle effrayant d'un esclave enivré.
C'est que nous avons bu d'un vin pur et sacré,
Et, joyeux vigneron qu'un pampre vert couronne,
Nous vendangeons encore d'un pas mal assuré.

Qu'on dise, après avoir lu ces beaux vers, écrits il y a 35 ans, que les circonstances et les événements ne se répètent point.

••

M. Alfred des Essarts écrivait une superbe brochure en vers sur la guerre civile américaine; la guerre civile française inspire à *Punch*, de Londres, des caricatures non moins remarquables dans leur genre.

L'une d'elles représente Phôtel des Ventes de Londres. Sur un piédestal, dit un journal français, se dresse la statue de la France, qui, par un geste noble et douloureux, se cache la figure dans ses deux mains et baisse le front, dans l'attitude d'une personne qui pleure: à gauche, un gavroche parisien, la tête coiffée du bonnet rouge, et le marteau du commissaire-priseur à la main, semble crier furieusement, tant sa large bouche se fend de l'une à l'autre oreille.

Et que crie-t-il? la légende l'explique: "A combien ce joli morceau?" (*that fine property*).

Autour de l'encan se pressent les prétendants, ou, si l'on aime mieux, les amateurs. C'est l'ex-empereur, qui de son oeil distrait regarde vaguement quelque part, tandis qu'il appuie la main droite sur l'épaule de son fils, jeune enfant au visage

étonné et chargé d'ennui. C'est le comte de Chambord, le duc d'Aumale et le comte de Paris, tous trois fort reconnaissables, *gentlemen corrects*, qui paraissent suivre la scène avec un vif intérêt. Tous les cinq sont debout.

Thiers est assis et montre de face l'ironique grimace de sa physionomie, qui sourit sous ses lunettes. Et enfin, à demi tourné vers la porte, en homme parfaitement sûr de son fait et que rien n'inquiète, avec sa tournure de soudard, le comte de Bismark, qui écoute avec l'air de dire: "Tout cela m'est bien égal. Vous pouvez mettre tant qu'il vous plaira, enchère sur enchère, je sais bien à qui restera enfin de compte *that fine property*."

Que de tristes réflexions tout cela inspire!

C. T.

LE PAPE.

Les nouvelles de Rome nous apprennent que Pie IX, malgré ses tribulations, est plus fort et plus confiant que jamais, et qu'il oublie ses maux pour ne s'occuper que de ceux de l'Eglise et de la France. Il ne parle jamais de cette pauvre France sans être profondément ému. Un correspondant fait les remarques suivantes:

La vérité est que le Saint-Père semble n'avoir jamaï d'une meilleure santé. Je l'ai vu, il y a deux heures, se promenant dans le jardin en compagnie des cardinaux Sacconi et Bonaparte, de M. le baron Visconti et quelques prélats. Le soleil était déjà chaud comme en été, et un camier tenait au-dessus de la tête de Sa Sainteté une grande ombrelle de soie rouge. Pie IX marchait d'un pas agile, parlait tantôt avec calme, en souriant, tantôt avait le geste animé.

Arrivé dans la bibliothèque, il s'est beaucoup félicité de l'accueil magnifique qu'a reçu Mgr Franchi à Constantinople, et a dit que le Sultan lui avait su gré de donner à ce prélat la qualité d'ambassadeur.

Comme il s'informait de l'état des travaux qu'il a ordonnés à Sainte-Marie-Majeure, dans la chapelle du Saint-Sacrement dite de Saint Pie V, il a dit:

"J'espère que l'on pourra ouvrir cette chapelle, entièrement restaurée, le 15 mai prochain.

"Quel regret aura votre peuple, a dit un des assistants, de ne pas voir Votre Sainteté présider à cette cérémonie!

"Ah! tant que ce vent soufflera, je ne sortirai point; jamaï, jamaï!" a répliqué le Pape avec force.

Et puis l'on dit que les Jésuites tiennent Pie IX en prison, que sans eux il se montrerait au peuple de Rome, bénirait les Italiens et ouvrirait les bras à Victor-Emmanuel et à Humbert! mais il n'y a pas un seul religieux de la Compagnie de Jésus au Vatican.

A propos d'Humbert, le Pape a été indigné que ce prince et sa femme aient donné, *vendredi* dernier, une représentation théâtrale au Quirinal.

"Ont-ils donc besoin de faire le péché double?" a-t-il demandé.

Quelqu'un parlant d'un fait de l'antiquité a cité deux mots de Virgile, le Pape a continué la citation et a récité une dizaine de vers de l'Enéide.

Voulez-vous que je vous dise, Pie IX me paraît l'homme le plus jeune de ceux qui l'entourent. Sa fraîcheur d'esprit, sa mémoire font l'étonnement de tout le monde. Sa conversation est pleine d'agrément, et ne fut-il pas revêtu de son auguste et saint caractère, on le rechercherait pour l'élevation et la grâce de ses qualités personnelles.

Deux mois moins deux jours nous séparent de l'événement le plus inattendu de ce siècle. Dans deux mois, Dieu donnera, dans la personne de son Vicaire, un démenti ou plutôt une exception à cet adage historique qui a cours depuis dix-huit siècles: *non videtis annos Petri*.

Nous regrettons d'apprendre la nouvelle de la mort du Dr. Pierre Boucher de la Bruère, du département de l'Agriculture et des Travaux Publics, arrivée à St. Hyacinthe le 19 du courant. M. de la Bruère avait été frappé il y a deux ou trois mois de paralysie.

La propriété de la succession Watts, située sur la Placo d'Armes de Montréal, et occupée par la Compagnie de l'Express, a été vendue le 18, par encan public et adjugée à M. Cotté de la Banque Jacques Cartier.

On nous apprend que la *Banque du Peuple* vient de faire aussi l'acquisition d'un terrain appartenant à M. H. Judah, situé sur la rue St. Jacques, et qu'elle se propose d'y ériger un magnifique bureau d'affaires. Les plans ont été faits par M. Maurice Perrault, architecte, et les soumissions pour l'ouvrage sont sur le point d'être données.

LES PROPHÉTIES.

M. Gaillardet qui n'est pas très crédule, écrivait le cinq mai au *Courrier des Etats-Unis* que si la Commune avait le temps d'exécuter les travaux qu'elle préparait, Paris serait bien près de voir se réaliser les prophéties qui annoncent sa destruction. Après avoir dit que les insurgés ont souvent menacé de brûler Paris, il ajoute:

Cette menace souvent prise par eux est devenue un véritable danger, depuis le décret rendu par la Commune sur l'initiative du général Rossel, décret ordonnant non seulement la construction de barricades formant une seconde ceinture en arrière des fortifications, mais encore l'érection de trois citadelles situées au Trocadéro, aux buttes de Montmartre et au Panthéon. Ces trois citadelles, si la Commune a le temps de les construire, exposeront Paris à une destruction presque complète. En supposant qu'elles servent uniquement à combattre les troupes versaillaises hors de Paris, l'armée régulière ne laissera pas le feu des fédérés sans réponse, et les obus pleuvront sur tous les quartiers de Paris. Mais si, comme tout semble l'indiquer, la Commune fait élever les citadelles en vue de combattre les troupes entrées dans Paris, la grande ville sera bien près de voir s'accomplir cette sinistre prophétie d'après laquelle elle est condamnée à être détruite, car les trois citadelles seront placées sur les hauteurs qui la domineront dans tous les sens.

Si on ajoute à cela le plan du père Gaillard de faire sauter Paris au moyen des tuyaux des gaz, on peut s'attendre d'un moment à l'autre à la plus terrible catastrophe qui ait jamais eu lieu.

REVUE ÉTRANGÈRE.

On a attendu, toute la semaine dernière, des nouvelles de la France avec la plus grande anxiété. Le dénouement pouvait éclater d'un moment à l'autre. Les menaces du gouvernement prussien et les mouvements de ses armées dans le but de forcer le gouvernement de Versailles à précipiter les événements, les succès de l'armée de l'ordre et les projets de la Commune, tout faisait présager qu'on touchait à la fin et que cette fin serait terrible. La Commune n'en continue pas moins ses folies et ses crimes; elle pille et ravage les églises, emprisonne et fusille ceux qui lui portent ombrage, et force tous les habitants de Paris de prendre les armes et de se battre contre leurs pères, leurs frères et leurs amis de Versailles. Le seize au soir, elle a abattu la colonne Vendôme, au milieu d'un concours immense de peuple, des cris de : Vive la Commune! au chant de la *Marseillaise*. Cet acte de vandalisme a rempli d'indignation le monde entier et soulevé les colères de l'armée française, qui considère cet attentat comme une insulte à sa gloire. On commençait à s'impacienter contre les lenteurs de M. Thiers, qui semblait hésiter à détruire les fortifications de Paris, son ouvrage, et à prendre la responsabilité des horreurs du bombardement. Des dépêches même annonçaient qu'on avait offert la présidence de la république au général McMahon, qui aurait refusé, et à Changarnier, qui aurait demandé à réfléchir.

Le dix-sept pendant la nuit, un corps considérable d'insurgés, sortant de leurs retranchements devant les remparts, ont tenté de surprendre les forces gouvernementales à Neuilly; mais ils ont été mis en déroute par une charge à la baïonnette et se sont enfuis dans Paris, abandonnant un grand nombre de morts et de blessés. Le *Telegraph* de Londres évalue à 10,000 le nombre des fédérés engagés dans cette affaire.

Le lendemain (mercredi), les positions des Versaillistes à Neuilly ont de nouveau été attaquées, mais avec aussi peu de succès que la veille.

Jeudi, les batteries fédérées de Montmartre bombardaient vigoureusement la position du château de Bécon.

Le 18 et le 19, il y eut plusieurs combats dont le résultat fut incertain, les deux partis réclamant la victoire; plusieurs assauts furent tentés puis abandonnés. On parlait d'un mouvement réactionnaire des honnêtes gens qui restent à Paris contre la Commune, et l'explosion dont on lira ci-dessous les détails se rattache probablement au complot qui menace les autorités communales.

L'explosion dont il est parlé plus haut s'est produite le 17, à 6 heures du soir, dans une fabrique de cartouches de l'avenue Rivoli. Elle n'était pas accidentelle, mais préméditée et exécutée à dessein. Son auteur a été arrêté. Cette explosion, qui a répandu la consternation dans le quartier, a tué, au dire du *Times* de Londres, 600 personnes, femmes pour la plupart. Mais suivant une dépêche de Paris du 18, le nombre des victimes de l'explosion est diversement estimé de cinquante à deux cents au plus. Quant au dépôt de cartouches, qui était immense, il a été entièrement détruit.

Les dépêches depuis samedi sont émouvantes, les voici :

Londres, 21.—Trois machines formidables d'assaut ont été montées sur la pente du fort Mont-Valérien et ont ouvert leur feu sur les remparts du quartier d'Auteuil.

Des troupes du gouvernement sont prêtes à saccager la ville.

Une dépêche de Paris annonce que les Versaillais ont été malheureux dans leurs attaques de vendredi et samedi.

Pyatt a proposé à la Commune la taxation des célibataires et l'abolition de la confession.

Les communistes disent avoir remporté la victoire dans une sanglante bataille à l'ouest et au sud-ouest de la ville, et avoir démonté les batteries versaillaises à Genevilliers.

Paris, 21.—Les fédérés ont abandonné leurs positions à Malakoff, Petit Vanvres et Grand Mont-Rouge.

Les troupes versaillaises ont cerné le fort Mont-Rouge qui conserve des rapports avec Paris au moyen d'un passage souterrain.

Les fédérés rentrent dans la ville en désordre. Les habitants sont consternés.

Un grand nombre de personnes ont été tuées.

Paris, 21.—Les Versaillais font des efforts pour emporter d'assaut le côté sud de la ville; un bombardement affreux balait les remparts.

Les fédérés opposent une vigoureuse résistance.

Une circulaire de Thiers confirme officiellement l'entrée des Versaillais à Paris.

Elle dit que la porte de St. Cloud étant en brèche, le général Douai s'y précipita.

L'amiral et Clinchamps se préparent à le suivre. Depuis la publication de cette lettre, Douai maintient ses positions à l'intérieur de la porte St. Cloud.

Les fils télégraphiques communiquant à l'enceinte ont été coupés.

Versailles 21, au soir.—Les troupes versaillaises sont entrées dans Paris à 4 heures cet après-midi. L'entrée s'est faite simultanément par la perte de St. Cloud, près du Point du Jour, et la porte de Mont-Rouge.

Les insurgés ont abandonné les remparts.

Un drapeau blanc a été hissé à la porte d'Auteuil.

Deux régiments y entrèrent et rencontrèrent peu de résistance.

On dit que Malakoff et Montrouge ont été abandonnés par les insurgés et seront bientôt occupés par les troupes.

Les batteries des remparts qui se trouvent en face continuent leurs feux. La panique est à Paris.

On dit que Pyatt, Grousset et autres chefs rebelles sont disparus.

ÉTATS-UNIS.

Dépêches au sujet du traité.

Washington, 20 —Aujourd'hui, le traité est sous un jour favorable et sera ratifié mardi ou mercredi prochain dans sa

forme actuelle; il ne subira aucune modification, bien que plusieurs amendements aient été suggérés. Il n'y a pas un sénateur qui croit que ces amendements seront adoptés.

Un examen soigné du sénat montre qu'il n'y aura que dix ou onze votes contre la ratification finale du traité.

Washington, 20.—Le comte de Grey et Sir Stafford Northcote partent lundi et s'embarqueront à New-York à bord du même bâtiment que le général Shenck.

Le professeur Bernard et Sir John A. McDonald sont partis ce soir; ce dernier se dirige vers le Canada.

Washington, 21.—Des sénateurs éminents disent que le débat sur le traité a été conduit avec justice, et que les membres paraissent ne pas vouloir retarder la ratification du traité.

Le général Shenck partira mercredi pour Londres avec une copie du traité.

Maintenant, il est hors de doute que les sénateurs ont des craintes relativement à la conduite de l'Angleterre touchant le traité. Un d'entre eux a demandé des informations au comte de Grey, qui répondit que les traités en Angleterre étaient ratifiés par la Couronne, et que cette ratification ne pouvait pas être renversée par le parlement devant lequel ils étaient soumis pour son information.

UN CHAPITRE INTÉRESSANT.

On sait que tous les moyens, toutes les ruses ont été employées pour mettre Paris en communication avec les provinces. Combien de nuits et de jours on a dû passer à inventer quelque moyen nouveau pour faire parvenir des messages à Paris!

Ceux qui sont parvenus à en apporter à Paris les avaient cachés dans :

Des cannes creuses,
Des manches de couteaux,
Des clefs forées,
Des boutons d'habit,
Des boutons de manchettes en nacre,
Des cassolettes de breloques,
Leurs bottes,
Leur cravate,
Un étui que le porteur avalait,
Et leurs dents artificielles!

Ceci est le sublime de l'art; il fallut choisir exprès un messager brèche-dent.

Mais avec les Prussiens, les ruses des Peaux-Rouges n'étaient pas de trop. Le messager qui apporta des dépêches dans ses bottes fut obligé par les Allemands de se mettre tout nu sept fois différentes, pour prouver à nos geôliers qu'il ne cachait aucune missive dans ses vêtements, et on le fit ainsi se déshabiller en plein champ par une pluie battante. Les dépêches étaient cachées dans le cuir du talon.

Quoi qu'il en soit, en dépit de l'ennemi, tant par les pigeons que par les messagers, il n'est pas arrivé moins de plusieurs volumes de dépêches officielles et de cent mille télégrammes privés, dont soixante huit mille six cents dépêches, quatorze cents mandats et trente mille cartes-réponses par oui ou par non. Au nombre des télégrammes apportés de Tours par les pigeons, il en est qui ont été expédiés primitivement de Constantinople.

On a aujourd'hui des nouvelles de presque tous les aérostats partis de Paris.

Il y a été effectué soixante-cinq ascensions: une, d'un ballon sans aéronaute, n'emportant que des dépêches; cinquante-deux de ballons emportant des voyageurs et des dépêches, et douze de ballons emportant seulement des voyageurs; cinquante et un départs ont eu lieu au compte de la poste: six à celui de l'administration des télégraphes; un à celui du ministère de l'instruction publique, et sept au compte de particuliers obligés de quitter Paris, coûte que coûte, et qui se faisaient construire un ballon à leurs frais. Les aérostats ont emporté neuf mille kilogrammes de dépêches, c'est-à-dire trois millions de lettres, trois cent soixante-trois pigeons et cent cinquante-huit personnes, y compris les aéronautes.

Toutes les classes de la société ont fourni leur contingent à ces voyageurs d'un nouveau genre.

Un grand nombre de doctes personnages, qui n'avaient jamais eu la velléité de rivaliser avec Godard ou Coxwell, se sont vus forcés de les imiter. Il est parti par aérostats des hommes politiques, comme Gambetta, de Kératry, de Jouvencel; des administrateurs, comme M. Ducoux, directeur-général de la Compagnie des voitures de Paris; des officiers, comme Wolff, intendant général des armées; des savants, comme MM. Lissajous, Janssens, d'Almeida; des ingénieurs, comme MM. Larmanjat et Piarron; des photographes, comme MM. Dagron et Lévy; des publicistes, comme MM. Tarbé et de Fonvielle; des négociants paisibles; des colobophiles, stupéfaits de voir leurs pigeons, dont les voyages étaient pour eux un jeu et un délassement, transformés subitement en courriers de l'Etat; des francs-tireurs, prêts à risquer leur vie pour la France; des marins qui ne faisaient que passer de l'océan d'en bas à l'océan d'en haut....

Il n'y a pas jusqu'à un historien illustre qui n'ait été sur le point de partir: on se rappelle que M. Louis Blanc avait été invité à se rendre en Angleterre pour plaider notre cause auprès du peuple anglais; pour cela il fallait, bon gré mal gré, prendre l'aérostat qui, pour le moment, remplaçait l'express. M. Louis Blanc voulait bien s'y résoudre, d'autres soins patriotiques l'ont retenu à Paris.

Si les voyageurs étaient de toutes les conditions sociales, les aéronautes improvisés étaient de tous les états. M. Godard et M. Yon avaient établi deux ateliers pour la fabrication des aérostats et deux écoles pour l'instruction des aéronautes. Des ateliers est sortie une flotte de 170 aérostats, dont plusieurs n'ont pas quitté le port—je veux dire Paris—par suite de la conclusion de l'armistice.

Dans les écoles a été formée une pépinière d'aéronautes qui donneront peut-être bien des émules à leurs maîtres. M. Eugène Godard instruisait exclusivement des marins, dont l'éducation était grandement facilitée par leur habitude de la manœuvre dans les cordages. MM. Yon et Dartois avaient ouvert leur école à tous les aéronautes de bonne volonté; il est venu un noble, un ébéniste, un écuyer du cirque, un horloger, des gymnastes, un ingénieur, un rentier, un franc-tireur, un "Ami de la France."

Les aéronautes improvisés ont été, en général, heureux; l'Europe entière s'est occupée du voyage sans précédent de MM. Rolier, ingénieur, et Bézier, franc-tireur, qui, partis de la gare du Nord dans l'aérostat-poste la *Ville-d'Orléans*, sont allés tomber, après une ascension de 15 heures, au mont Lid, en Norvège, à 1,650 kilomètres de Paris, à 350 kilomètres au nord de Christiania. Dans son grand voyage de Paris en Ha-

novre, Nadar n'avait fait, avec son *Géant*, que 700 kilomètres à vol d'oiseau. Le ballon sans aéronaute qui, lancé à Paris, le jour du couronnement de Napoléon Ier, alla tomber à Rome, n'avait encore fait que 1,100 kilomètres.

La dépêche emportée par la *Ville-d'Orléans* a suivi le plus incroyable chemin: transportée de Paris en Norvège par le ballon, les aéronautes l'emportent ensuite à pied, en barque, en traîneau, en chemin de fer et en voiture jusqu'à Christiania; là, ils l'expédient par le télégraphe: elle traverse la Norvège sur un fil aérien, la mer du Nord par un premier câble, la Grande-Bretagne par une nouvelle ligne télégraphique, la Manche par un second câble, la France par un troisième fil électrique; et l'accusé de réception de la dépêche, partie le 24 novembre, nous arrive le 1er décembre, apporté de Tours à Paris par un pigeon.

Tous les ballons n'ont pas été cependant aussi heureux que celui-là. On a tout lieu de croire que deux d'entre eux sont allés se perdre en mer, et cinq autres sont tombés aux mains des Prussiens.

Le premier ballon, le *Neptune*, était parti le 28 janvier, à six heures du matin, quelques heures à peine avant le moment où se signait la capitulation que l'on sait. Ce ballon prédestiné s'appelait le *Général-Cambroune*.

Ce devait être là le mot de la fin.

CHARLES BOISSAY.

LES MARINS.

On lit dans un journal français :

De tous les défenseurs de Paris, les marins, sans contredit, sont les plus populaires.

S'ils ne se sont pas trouvés à la gloire qu'aurait pu nous donner le succès de notre longue résistance, nous leur devons ce témoignage qu'ils se sont trouvés à la peine.

Casernés pendant cinq mois dans les forts, ils ont constamment tenu l'ennemi à une distance respectueuse de nos murailles. Grâce à leur habileté dans l'art du pointage, ils ont, de nuit et de jour, envoyé sur les travaux prussiens et sur leurs troupes, quand par hasard elles se montraient, leurs bombes et leurs obus avec une précision à laquelle les Allemands sont obligés de rendre justice.

Aux batteries de l'enceinte, leurs pièces ont tout autant fait merveille.

Quand il s'est agi d'aller en expédition, comme dans la seconde affaire du Bourget, leur brillant courage les a signalés à l'admiration de tous. Dédaignant le chassepot, qu'ils portaient en bandoulière, on les a vus prendre les Bavarois à l'abordage, leur courir sus la hache haute et les abattre par douzaines.

Avec leurs canonnières, ils faisaient sentinelle sur tout le parcours de la Seine, défendant, toujours efficacement, le point menacé, ou bien contrebattant avec un énergique entrain les positions menaçantes.

Partout où ils ont été employés pendant le siège, les marins ont fait des prodiges d'habileté, d'audace et de courage.

Le peuple de Paris, en admiration devant ces loups de mer que le service de terre ne saurait métamorphoser en moutons, en a fait ses enfants gâtés. Il a voulu, en témoignage de sa reconnaissance pour de si éclatants services rendus, élever un monument qui rappelle leurs glorieux faits. Il a offert de frapper pour eux des médailles commémoratives. Les marins ont décliné ces offres de la gratitude parisienne, se trouvant assez riches du témoignage de leur conscience qui leur certifie qu'ils ont noblement fait leur devoir.

MORT DE M. ROBERT DUPARC.

Agé de 26 ans, fils unique d'une mère qu'il adorait et dont il était tendrement aimé, recherché par tous ceux qui l'avaient connu pour son caractère franc, sa gaieté communicative, la distinction de ses manières et la perfection de son éducation, M. Robert Duparc appartenait à la magistrature. Il avait été reçu avocat à vingt ans. Substitué à Sétif, trois ans plus tard, puis à Mostaganem, il était à la Martinique au même titre, quand éclata la guerre. Il revint aussitôt en France, se mit loyalement au service de son pays, et partit pour Metz. Il y fut blessé, le 15 octobre, d'un coup de feu, une balle dans le bas-ventre, blessure dont il ne comprit pas d'abord toute la gravité. N'ayant aucune idée de sa position, il riait, plaisantait.

—«Vrai, disait-il, je ne suis pas fâché d'avoir attrapé ça; j'étais honteux de ne rien rapporter de la campagne.»

Mais bientôt le mal grandit, empira encore et se fit cruel; et le malheureux jeune homme expira après des douleurs atroces en prononçant le nom de sa mère.

NOUVELLE-CALÉDONIE.—Les Néo-Calédoniens ont une alimentation presque exclusivement végétale, et, outre le *taro*, ils consomment divers fruits auxquels ils ajoutent quelques mollusques. Quelquefois les indigènes font, au clair de lune, une chasse active à de grandes chauves-souris, dont la chair, fortement musquée, est un objet de régal pour eux. Ils consomment aussi les rogues du *salmo souleri*, imprégnées d'huile rance et dont l'odeur des plus nauséuses ferait reculer tout autre qu'un Néo-Calédonien; ils dévorent également un grand nombre de grosses araignées après les avoir rôties à la flamme. Pour compenser ce que leur alimentation ordinaire a de trop végétal, ils y ajoutent, à l'occasion, la chair humaine.

Les Néo-Calédoniens, anthropophages, pour subvenir à leur alimentation insuffisante par leurs végétaux, auxquels ils ajoutent quelques poissons et mollusques, ont au sujet de cette nourriture des idées sensualistes particulières: «La chair des Européens leur déplaît, elle a une odeur et un goût désagréables; la chair de l'homme du littoral vaut mieux, pourtant elle sent le poisson; la chair des gens de l'intérieur, qui n'usent que de végétaux, est la plus estimée. Le palais de l'anthropophage est d'accord avec nos usages basés sur la physiologie du goût: nous ne mangeons pas de carnivores, et la chair des herbivores est reconnue la plus délicate, la plus facile à digérer.» (E. Vinson, *Éléments d'une topographie médicale de la Nouvelle-Calédonie et de l'île des Pins*, 1858).

Un vieux garçon de Philadelphie a épousé une jeune personne charmante du reste, uniquement parce qu'il l'avait surprise en contemplant devant un poêle de cuisine dans une exposition industrielle. Depuis lors, le département des poêles est encombré de jeunes filles qui brûlent d'espoir.

NAISSANCE.

A Arthabaskaville, le 3 du courant, la Dame de L. P. E. Crêpe au Ecrr. Avecat. un fils.

LE GÉNÉRAL
D'AURELLE DE PALADINES.

Le général d'Aurelle de Paladines a vu arriver son jour de gloire.

Il a été le premier parmi nos chefs d'armée qui, après les désastres successifs des armées impériales, ait fait revivre nos illusions patriotiques.

Qui ne ressent encore à Paris l'émotion avec laquelle chacun lisait, le 13 novembre, la dépêche de Gambetta à Trochu commençant par ce bulletin de victoire : "L'armée de la Loire, sous les ordres du général d'Aurelle de Paladines, s'est emparée hier d'Orléans après une lutte de deux jours."

C'était la nouvelle de la bataille de Coulmiers.

Le général d'Aurelle de Paladines, vétéran des guerres d'Afrique, était le héros en qui la nation mettait l'espoir de sa délivrance. Il eût peut-être le tort de ne pas écraser entièrement, alors qu'il la tenait sous ses canons, l'armée de von der Thann.

Quelques jours après son triomphe, le général d'Aurelle, moins heureux, se voyait ravir par l'ennemi renforcé le fruit de ses succès.

Disgracié, le vainqueur de Coulmiers n'a pas gardé rancune de la disgrâce qu'il l'avait atteint. Il s'est rappelé, en grand patriotisme qu'il est, la belle maxime que La Bruyère écrivait pour son ami Bussy-Rabutin : "Une plus belle ressource, pour le favori disgracié, que de se perdre dans la solitude et de ne faire plus parler de soi, c'est d'en faire parler magnifiquement, et de se jeter, s'il se peut, dans quelque haute et généreuse entreprise qui relève ou confirme du moins son caractère, et rende raison de son ancienne faveur ; qui fasse qu'on le plaigne dans sa chute, et qu'on en rejette une partie sur son étoile."

Le général d'Aurelle de Paladines avait en deux mois organisé fortement cette armée de la Loire, qui lui avait permis d'inscrire le premier succès des troupes françaises dans cette triste campagne qui devait aboutir à la convention de Versailles. M. Thiers, chef du pouvoir exécutif



MESSIRE I. S. LESIEUR DÉSALNIERS.

de la République, s'en est souvenu et l'a appelé à Paris pour lui confier la reconstitution de la garde nationale. Le général d'Aurelle a accepté le commandement supérieur des gardes nationales de la Seine, convaincu que dans ce poste éminent, qui lui impose de si grands devoirs, il rendra plus de services au pays qu'en disparaissant de la scène et en traînant dans le monde les débris d'une faveur qu'il a pu perdre un moment sans l'avoir justement mérité.

LE GÉNÉRAL LECOMTE.

Le général Lecomte, si misérablement exécuté à Montmartre, dans la fatale journée du 18 mars, n'était pas un officier d'un seul mérite, qui est celui de la guerre.

C'était un érudit fort versé dans la littérature ancienne et la numismatique.

Le samedi matin 18 mars, il commandait une brigade chargée de l'attaque de Montmartre. Cette attaque, par suite du refus des soldats de tirer sur la garde nationale, se réduisit à une simple échauffourée.

Son devoir lui disait d'obéir aux ordres du gouvernement. Il obéit. Ses soldats ne lui obéirent point.

Il resta seul en face de ses ennemis qui, pour justifier l'exécution de la Rue des Rosiers, reprochent aujourd'hui au général "d'avoir commandé à quatre reprises sur la place Pigalle de charger la foule."

C'est là son crime.

Ce crime, ses ennemis lui font payer de la vie.

Ceux qui l'ont jugé sans l'entendre, condamné sans appel, fusillé sur l'heure, auront à rendre un compte rigoureux du sang de ce soldat qui venait d'associer ses efforts à ceux qui ont travaillé à délivrer la patrie de ses envahisseurs ; de l'avenir brisé de ce général auquel son mérite avait valu le commandement en second du Prytanée de la Flèche.

Aux exécuteurs du général Lecomte l'histoire jettera toujours le sanglant reproche d'avoir infligé le deuil et de poignantes douleurs aux six orphelins que laisse après elle cette nouvelle victime de nos guerres civiles.



LE GÉNÉRAL LECOMTE.



LE GÉNÉRAL D'AURELLE DE PALADINES.





BIENHEUREUX LES MISERICORDIEUX.

D'APRÈS UN TABLEAU DE GUSTAVE DORÉ.

AGENTS DE "L'OPINION PUBLIQUE."

- MM. Lépine et Darveau, Libraires..... Québec
- Dumontier, Libraire..... Lévis
- Roberge, Maître de Poste..... New-Liverpool
- Is. Béland, marchand..... St. Ferdinand d'Halifax
- S. Belleau, marchand..... St. Sophie d'Halifax
- J. Pitau, Avocat..... Somerset
- L. Genest, marchand..... St. Henri
- M. Morin, N. P..... St. Anselme
- Docteur Lebel..... St. Gervais
- M. Montminy, Maître de Poste..... St. Charles, Bellechasse
- Ursin Mercier, marchand..... St. Michel
- François Bélanger, Mtre de Poste..... St. Valier
- J. S. Vallée, Maître de Poste..... St. Thomas, Montmagny
- S. Gamache, marchand..... Cap St. Ignace
- Bugène Casgrain, arpenteur..... L'Islet
- Firmin Froulx, Imprimeur-libraire..... Ste. Anne Lapocatière
- E. Chapleau, marchand..... St. Paschal
- Is. Bégin, N. P..... Kamouraska
- Elz. Pelletier, marchand..... Rivière du Loup, en Bas
- Geo. Dionne, marchand..... Cacouna
- Thomas Pelletier, marchand..... Trois Pistoles
- F. Couillard, Maître de Poste..... Rimouski
- Is. Ouellet, Instituteur..... Nouvelle Shoobred, Bonav.
- Is. Poisy, Maître de Poste..... Arthabaska Station
- A. Béland..... Arthabaska Station
- Is. E. Galipeault, N. P..... Pont de Maskinongé
- M. D'Aigle..... Bécot
- Rév. M. Nantel..... Ste. Thérèse
- Ladislav Archambault..... L'Assomption
- Théophile Pâquet, marchand..... Sault-au-Récollet
- G. B. Lamarche..... St. V. de Paul et Ste. Martine
- A. Normandin, Maître de Poste..... Village St. Jean Baptiste
- F. Le Buf..... St. Pierre Miquelon
- Blake Langlais..... Tanneries des Rolland
- A. O. Clément, Maître de Poste..... Baie St. Paul
- Elie Pellant..... Berthier, en haut
- L. B. D'Aoust..... Pointe-Claire
- Alfred Lorde..... Sorel
- P. Lespérance, Maître de Poste..... Longueuil
- J. A. Fournier, N. P..... Chambly Bassin
- Ferdinand Gagnon..... Worcester, U. S.
- M. Joassin..... Valleyfield
- Le major F. Charon..... St. Hubert
- Ugène Vadeboncoeur..... Rivière du Loup, en Haut.
- J. O. Poirier, Mtre de Poste..... St. Jacques le Mineur.
- Alonzo Pierrepont..... Winnipeg, Manitoba.
- Is. Normandin, Mtre de Poste..... Boucherville.
- A. Paré, Mtre de Poste..... St. Bruno.
- L. P. Bernard, Ecr..... Cap Santé.
- L. A. Grison..... Ottawa.
- Jos. Labelle, Aast.-Mtre de Poste..... Ste. Thérèse.
- W. Chapman, Ecr..... St. François, Beauce.
- T. Charbonneau, Ecr., Mtre de P. L'Acadie.
- J. O. Poirier, Mtre de Poste..... St. Jacques le Mineur.
- Julien Brossseau, Ecr., Mtre de P. Laprairie.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 25 MAI, 1871.

UNE IDEE QUI MARCHE.

Nous avons raison d'intituler l'article que nous avons publié dans notre dernier numéro "Une espérance;" nos suggestions ont été partout accueillies avec la plus grande faveur. Plusieurs journaux se sont empressés de les reproduire et de les approuver; nous citerons en particulier l'Ordre et le Pays; la presse anglaise même applaudit à ce réveil de la classe mercantile et industrielle. L'indifférence de quelques marchands de la rue St. Paul, qui font notre désespoir depuis des années, ne sera pas, cette fois, un obstacle insurmontable à ce beau mouvement. Laissons-les mourir comme ils ont vécu, et attendons patiemment qu'ils s'en aillent au ciel.

Quand on voit toutes les classes de la société s'unir, se former en associations dans le but de s'instruire et de se protéger mutuellement, il ne sera pas dit que nos marchands et industriels ne peuvent en faire autant; ils doivent avoir autant d'intelligence et de patriotisme que les bouchers, les cordonniers et les menuisiers, ils doivent être aussi capables qu'eux d'exprimer leur pensée.

Mais on a déjà, dit-on, la Chambre de commerce et l'association des arts et métiers! Oui, sans doute, et c'est précisément parce que ces deux associations ne suffisent pas et ne peuvent pas produire les résultats que nous désirons, qu'il en faut une autre avec un programme plus national, avec des bases plus larges. Seulement, il y aura sans doute moyen de créer des relations entre elles et de les faire converger vers le but commun.

Ce que nous voulons, c'est que nos marchands et hommes d'affaires s'intéressent à l'avenir du pays en proportion du bénéfice qu'ils en tirent et de leur intelligence, c'est qu'ils discutent sur les ressources et les besoins du Bas-Canada et qu'ils nous fassent profiter de leurs études et de leur expérience. Ce que nous voulons, c'est qu'ils aient un lieu de réunion pourvu de livres et de journaux traitant de toutes les questions de commerce, d'industrie et d'économie politique; qu'ils organisent de temps à autre des discussions, et qu'au moyen des ramifications qu'ils auront avec tous les principaux centres d'affaires du pays, ils puissent, à un moment donné, exercer une action salutaire sur l'opinion publique; c'est qu'ils fassent ici ce qu'on fait dans tous les pays où l'on jouit d'un gouvernement constitutionnel.

Si ces messieurs ne réussissaient pas à fonder une pareille association, faute d'entente, d'énergie et d'esprit public, il faudrait désespérer plus que jamais de notre avenir national, et chercher ailleurs ce qui nous manque pour être un peuple.

C'est aux jeunes marchands à prendre l'initiative et à s'adresser à leurs aînés dans le commerce.

Voici comment on devrait procéder :

- 1o Faire un brouillon de programme.
- 2o Aller de magasin en magasin pour connaître les opinions et préparer les esprits.
- 3o Convoquer une grande assemblée de tous les marchands et hommes d'affaires de Montréal.

4o Cette assemblée pourrait nommer un président temporaire et former un comité chargé de jeter les bases de l'association, d'en préparer le programme et les règlements, et de faire rapport aussitôt que possible à une autre grande assemblée.

Ce sont encore des suggestions que nous soumettons humblement; on pourra peut-être en tirer parti sans les accepter complètement.

L. O. DAVID.

Nous recevons d'un de nos citoyens les plus entreprenants et les mieux posés dans le commerce et la société de Montréal, M. J. B. R., la correspondance suivante qui démontre que nos idées ne sont pas tombées dans le vide. Je dois dire que les marchands conservateurs ou libéraux n'ont à peu près qu'une seule et même opinion sur l'opportunité d'une organisation commerciale et industrielle. Il ne s'agit pas dans cette question d'être conservateur et libéral, il s'agit simplement d'être intelligent et national.

L. O. D.

L. O. DAVID, ECR.

Monsieur,—J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre article du 18 courant dans l'Opinion Publique, à l'adresse des Marchands Canadiens-Français relativement à la nécessité de promouvoir l'industrie du pays. Les quelques suggestions qui se trouvent dans cet article méritent certainement l'attention des hommes d'affaires et de tous ceux qui ont à cœur les véritables intérêts du pays, et j'aime à croire que vous continuerez à vous occuper de la question du commerce et de l'industrie de la Puissance du Canada; d'ailleurs, vous vous y êtes engagé, et vous ne sauriez mieux employer vos talents décrivain, qu'en développant les idées que vous avez émises dans ce programme. Vous vous étonnez à bon droit de l'apathie de vos compatriotes dans des questions qui les intéressent plus particulièrement; car si les étrangers sont intéressés à exploiter le commerce du Canada avec des produits étrangers, il appartient aux Canadiens et à ceux qui font du Canada leur patrie d'exploiter les ressources du pays en donnant tout l'essor possible à notre industrie.

D'ailleurs, cette nécessité devient de plus en plus impérieuse. On ne peut continuer longtemps à importer le double du montant de nos exportations, et à combler les différences par des emprunts. De cette manière, le pays s'endette en proportion du déficit et en proportion de l'augmentation du commerce. Et puis, il y a des gens qui appellent cela des affaires prospères!

Nos mandataires finiront bientôt, je l'espère, par comprendre la nécessité de législater pour l'encouragement de l'industrie, en établissant un tarif protecteur sagement calculé, sagement maintenu; car rien ne saurait démoraliser autant le commerce et l'industrie que ces changements continus dans le tarif. Tout le monde s'accorde à dire qu'il nous faut un tarif protecteur ou l'annexion. Que nos chefs politiques choisissent entre cette alternative.

J. B. R.

UN BON EXEMPLE.

Le comté de Joliette vient de voter cent mille piastres pour le chemin de la Rive Nord, de Québec à Montréal. Ce comté est relativement pauvre; le sol n'en est pas très-bon, et il contient plusieurs cantons non encore ouverts. Mais il a des hommes intelligents, qui comprennent le progrès, sentent la nécessité des chemins de fer, savent que le moyen d'enrichir le pays, c'est d'avoir de ces chemins de fer, promenant sur tout leur parcours l'industrie, le commerce et la vie. La population aussi y est pleine de sens et reconnaît que se taxer pour développer et améliorer le comté n'est pas grever le sol ni l'appauvrir, mais bien en augmenter la valeur au centuple. Oui, c'est là un bel exemple à noter. C'est aussi un bon indice du chemin qu'a parcouru le Bas-Canada depuis quelques années. Il n'y a pas encore longtemps, tous les impôts, même les plus productifs, étaient en horreur. On manquait d'esprit d'initiative et l'on ignorait complètement les plus simples notions de l'économie politique. Le peuple attendait tout du gouvernement et avait la plus grande répugnance à se taxer pour les moindres améliorations locales.

Quel changement en si peu de temps! Les comtés que doit traverser le chemin à lisses de Sorel ont souscrit, depuis à peu près six mois, trois cent mille piastres, dont une bonne partie est déjà payée. Une grande prospérité ne peut manquer de couronner ce mouvement, pour peu que l'on veuille y donner sérieusement suite. Nous ne voulons pas, pour la centième fois, appuyer sur les avantages immenses que doit retirer le pays des voies de communication déjà commencées et en perspective. Mais nous ne pouvons terminer cet entrefilet sans exprimer un regret: pourquoi la corporation de Montréal hésite-t-elle tant à voter le million pour le Central et le chemin de colonisation de St. Jérôme? Nos édules doivent se hâter. Ont-ils honte de suivre l'exemple donné par Joliette? Qu'ils y prennent garde! le peuple commence à murmurer et à gronder. Il faut le million, il le faut cet été, ou que la corporation donne de bonnes raisons de son abstention ou de son refus.

J. A. MOUSSEAU.

SOREL ET LACHINE.

On lit dans le Courrier de Sorel les remarques suivantes qui méritent d'être prises en considération :

"Sorel serait, par sa position centrale, l'endroit le plus convenable à des régattes soit sur le Richelieu, soit sur le St. Laurent. On parle toujours de Lachine, pourquoi Lachine? Nous nous rappelons que l'année dernière, les régattes de Lachine nous promettaient mer et monde. D'abord, ça coûtait bien cher pour s'y rendre; rendu, il n'y avait pas d'endroits convenables pour voir qu'à bord des vapeurs encombrés, et on s'en est revenu après avoir... rien vu et n'avoir goûté que de la fatigue; pour comble de malheur il a fallu aller s'échouer dans un malheureux endroit, et passer la nuit, une partie de la journée du lendemain et tout cela sans manger; vraiment, la peine en emporte le plaisir. A Sorel, rien de tel arriverait; on peut naviguer partout sans crainte, et on a nos rivages qui nous permettent de juger de la course à perte de vue, on a de bons hôtels, de bons accommodements, enfin tout ce qu'il faut."

Le Courrier suggère ensuite qu'on organise des régattes à Sorel pour le premier juillet. Nous sommes portés à partager l'opinion de notre confrère au sujet de la comparaison qu'il fait entre Sorel et Lachine.

Nous n'avons pu encore compléter nos arrangements pour la Revue Commerciale que nous nous proposons de faire toutes les semaines. La difficulté, c'est que nous sommes obligés d'en faire une pour Québec et une pour Montréal.

ELECTIONS.

Les ministres se préparent, c'est un signe significatif, comme disait cet homme. On pense que les brefs seront lancés dans les premiers jours de juin.

On dit que M. Bergevin va se décider à laisser sa place à Sir Georges.

Une rumeur qui se confirme de plus en plus, veut que Sir A. T. Galt se présente en opposition à M. Ross, dans le comté de Compton.

Une députation des électeurs de Québec-Centre a présenté, lundi, à l'Hon. H. L. Langevin, une réquisition portant plus de seize cents signatures, demandant à l'hon. ministre des Travaux Publics de se laisser porter candidat; M. Langevin a accepté.

M. J. G. Bossé se présente dans le comté de Montmagny. M. Blais se retire.

On parle de l'Hon. M. Tessier dans le comté de Rimouski.

On dit que M. Henri Taschereau se porte candidat soit à Dorchester, soit à Bellechasse.

Quelqu'un qui dit avoir fait une étude spéciale sur le sujet, déclare que les filles de Boston sont les plus intelligentes, les filles de New-York possèdent les meilleures manières, les filles de Brooklyn sont les plus coquettes, les filles de Philadelphie les plus élégantes, les filles de Baltimore les plus belles, et les filles de Chicago les plus extravagantes.

Et les filles de Québec? on n'en dit rien, ce n'est pas juste. Nous allons réparer cette omission en disant qu'elles réunissent toutes ces qualités.

NOS ARCHIVES.

II.

La première série qui s'offre à nos regards forme dix cahiers, correspondant chacun aux lettres de l'alphabet jusqu'à K et embrassant la période de temps comprise de 1668 à 1758. Elle commence par l'édit du roi qui érige le Conseil Supérieur, daté du 1er avril 1663, et contient les commissions et instructions du roi aux gouverneurs et intendants, commissions aux juges, notaires, etc. déclarations, arrêts, ordonnances, lettres-patentes, concessions de terres, ratifications, règlement du Conseil Supérieur, donations, contrats de mariage, et autres actes d'une nature publique et privée. Les autres volumes de la série renferment de semblables matières.

Le premier volume de cette série est authentiquée comme suit :

"Le présent registre du Conseil Souverain contenant trois cent soixante et treize feuillets a été ce jour paraphé et validé par premier et dernier, par nous Louis de Buade de Frontenac, Chevalier, Comte de Pallu, conseiller du roi en conseil, gouverneur et intendant général pour Sa Majesté, en la Nouvelle-France, Québec, le quinziesme janvier mille six cent soixante et quinze."

"FRONTENAC."

Les enregistrements contenus dans ces cahiers paraissent être en exécution d'arrêts ou ordres du Conseil Supérieur. Le 23ième feuillet du 1er volume, le 108ième du 2ième volume, les 61 et 72ièmes du 6ième volume, les 10 et 60ièmes du 8ième volume, et le 10ième du 9ième volume sont détachés ainsi qu'il est constaté dans l'inventaire de 1791 qui mentionne cette première série. Cette série était marquée au dos, lors de l'inventaire susdit, de la lettre alphabétique et du titre suivant: *Ins. Cons. C. S. Je dois faire remarquer ici que sur le dos de la plupart de ces registres, nouvellement reliés, on a manqué l'intitulé général: Registres du Conseil Supérieur, effaçant ainsi les titres que certains d'entre eux portaient durant le temps de la domination française.*

A cette première série se rattache une Table des Registres du Conseil Supérieur depuis A à K. Cette table, qui n'est pas constatée dans l'inventaire de 1791, a dû être préparée plus tard. Elle est d'un grand secours et facilite les recherches dans la série marquée: A. B. C. D. E. F. G. H. I. K.

La deuxième série est intitulée: *Edits, Arrêts, Déclarations*; l'ancien titre portait de plus: *et Commissions de Sa Majesté*. Elle comprend six volumes, de A à K, commençant en 1663 et finissant en 1727. Le sixième volume est intitulé: *Montréal, volume détaché d'Edits, Arrêts et Déclarations du Roi, qui ont rapport au Gouvernement de Montréal depuis 1644 à 1727, No. F.* Ces volumes sont encore dans un assez bon ordre et paraissent

sent être des copies conformes à leurs titres, transcrites des Registres du Conseil Supérieur. Ils ne contiennent aucune marque d'authenticité quelconque. Cette série est également mentionnée en l'inventaire du gouverneur Dorchester.

La troisième série est intitulée : *Registres d'Intendance, Concessions en fiefs, etc.*, 10 cahiers, formant 4 volumes, commençant au 17 octobre 1672 et finissant au 15 octobre 1759. Cette série est dûment authentiquée par les signatures de Begon, Denonville, Champigny, Frontenac, Hocquart et Bigot, excepté le premier cahier qui n'est authentiqué d'aucune signature.

L'inventaire mentionne 5 volumes de cette série ; je n'ai pu en constater que quatre. Le cinquième contenait des copies de concessions de terres écrites sur vingt-trois feuillets. Les autres volumes sont également remplis par des copies de concessions de terres faites par les gouverneurs et les intendants.

Cette série, ainsi que la précédente, est précédée d'une table des matières faite par M. A. Bellanger, employé au département des Registres publics depuis 1845.

Le public doit savoir gré à ce monsieur pour son travail. Il a fait pour nos archives des recherches certainement de nature à abréger le travail de ceux qui entreprennent de feuilleter ces vieux bouquins. Peu d'hommes en Canada sont aussi versés dans l'art de déchiffrer les anciennes écritures et de deviner le vieux texte. Lors de la révision des *Edits et Ordonnances* publiés en 1854, en trois volumes, il fut spécialement appointé à cet effet par M. Amyot, chargé de ce travail. Il a dû feuilleter, disons le mot : lire, ces nombreux registres dont l'écriture est du grec pour le novice, et choisir les Arrêts, Edits et Ordonnances importants qu'une première compilation avait négligé de recueillir. (1)

La révision des Edits et Ordonnances royaux, du moins le travail le plus fatiguant de cette tâche, est donc l'œuvre propre de M. Bellanger, quoique d'autres noms apparaissent à la face de cette commission.

La quatrième série est intitulée : *Cahiers d'Intendance, Commissions en fief, etc.* L'inventaire de 1791 mentionne ces deux folios ; il n'en reste aujourd'hui qu'une copie. Le premier volume (original) contenait 8 cahiers depuis le No. 2 à 9, et le second, 8 cahiers, du No. 10 à 17. Ils étaient authentiqués par la signature de l'Intendant Begon.

Voici comment s'explique l'origine de la copie qui nous reste de ces deux originaux. En 1845, M. Faribault, dont le nom rappelle de nombreux travaux d'histoire et d'antiquités canadiennes, obtenait un ordre du gouverneur en Conseil, pour faire copier les Registres du Conseil Supérieur. Il s'agissait de copier d'abord les Registres qui par leur vétusté menaçaient le plus ruine et de conserver dans la calligraphie contemporaine l'orthographe de l'original. Quatre copistes furent occupés à ce travail ; de ce nombre M. Bellanger. Ils poursuivirent leur tâche jusqu'en 1848, et j'ignore pour quelle raison leurs travaux furent alors interrompus, car la tâche était loin d'être parfaite. Mais, chose non moins inexplicable, c'est que les copies de ceux qui s'étaient adjoints à M. Bellanger sont disparues ; en sorte qu'il nous reste au Département des Archives publiques que les cahiers copiés par ce dernier. Qu'est devenu le travail des trois autres ? Je l'ignore. Écrivaient-ils pour le compte de quelques institutions publiques, comme la Société Historique de Québec à laquelle M. Faribault était attaché par de grands liens ? Je l'ignore encore. Toutefois, dans une visite qu'il nous a été donné de faire à la Bibliothèque de cette Institution, nous n'avons pu remarquer, parmi les nombreux et précieux manuscrits qui s'y trouvent, ni les deux originaux absents ni même le travail des trois copistes.

Parmi les documents relatifs à la tenure seigneuriale demandés par une adresse de l'Assemblée législative en 1851, se trouvent les Titres des Seigneuries, extraits des cahiers d'intendances. Ce volume remplace les manuscrits disparus, destinés sans doute pour l'imprimerie. C'est le seul moyen d'expliquer l'absence du travail des copistes.

Outre ces deux cahiers d'intendance copiés par M. Bellanger, j'ai remarqué plusieurs copies de registres originaux que je constaterai à mesure qu'elles se présenteront.

Les originaux des deux cahiers d'intendance mentionnés dans l'inventaire de 1791 avaient chacun une table contenant l'enregistrement des titres de Concessions, Ratifications et autres actes qui ont été présentés par les Seigneurs de Fiefs et propriétaires d'Emplacements à Michel Begon, Intendant, en conformité de ses ordonnances des 24 Décembre 1722, 24 mai 1724 et 14 janvier 1725. Cet enregistrement paraît se terminer en février 1725. Cette table a également été copiée par M. Bellanger.

La cinquième série est intitulée : *Ordonnances d'Intendants* : en 44 volumes, commençant en 1705 et finissant en 1750. Ces cahiers sont authentiqués par les signatures de Raudot, Begon, Hocquart, Varin, et Bigot. Cette série commence par « l'Ordonnance de l'Intendant pour faire payer les droits d'entrée, en monnaie de France, sur l'eau-de-vie, le vin et le tabac. » Le livre, No. 42 (44ième de la Série) paraît être un jugement de Bigot en avril 1750, concernant les affaires des forges, ou de la Compagnie des ouvrages en fer de St. Maurice ; ce jugement est écrit sur 22 feuillets ; c'est là toute l'écriture contenue dans ce volume. Il n'est authentiqué d'aucune signature. Partie de ces 44 volumes porte un index lié au volume, partie n'en a pas.

Le contenu général des 44 volumes de la Cour ou de l'Office des Intendants paraît être ses Ordonnances, Jugements et Règlements, soit en sa capacité judiciaire, soit en matière de police, finance et marine. Quelques Edits du roi sont enregistrés dans ces livres ainsi que toutes les commissions accordées aux officiers civils du gouvernement. Cette série est encore complète et en tout semblable à la désignation qu'en fait le Rapport de 1791.

La sixième et la septième série sont intitulées : *Registres du Conseil Souverain*. Ces deux séries se complètent l'une par l'autre, en sorte que la septième n'est que la suite de la sixième. Toute la différence se trouve dans la reliure et le format. La sixième série part du 11 janvier 1667 et se termine au 13 janvier 1727 ; elle se compose de 32 volumes. La 7ième série part du 20 octobre 1724 et se termine au 28 avril 1760 ; on en compte 37 volumes : en tout 69 volumes.

A continuer.

(1) Cette première compilation des Edits et Ordonnances date de 1803 et 1806. Elle fut ordonnée par le gouverneur Sir Robert Shore Milnes, en conséquence de deux adresses de la Chambre d'Assemblée, en date des 5 et 7 mars 1801. Ne formant que deux volumes, elle était évidemment incomplète. La dernière édition, celle de 1854, est loin d'être complète quoique considérablement augmentée. Nous avons pu constater des actes très-importants dans les registres du Conseil qui n'ont jamais été publiés et dont la nature peut influencer notre jurisprudence actuelle, parce qu'ils se rattachent à des points de droit public et à des questions controversées tous les jours, soit devant les tribunaux, soit dans les écrits de nos historiens, soit même dans la presse quotidienne.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

ACCIDENT.—On écrit de Kamouraska à un journal de Québec, le 10 mai :

Le village de Kamouraska vient d'être mis en émoi ce matin par un terrible accident arrivé sous les circonstances suivantes :

M. L. Beaupré, de l'hôtel Beaupré, était à préparer de la peinture pour l'intérieur de son hôtel, à l'occasion de l'arrivée prochaine des étrangers, et avait mis une certaine préparation d'huile de lin et de térébentine dans son poêle pour faire chauffer, lorsque sa dame ouvrit le poêle pour en retirer la composition. Mais comme la térébentine est très inflammable, le feu s'y était communiqué. Néanmoins, madame Beaupré essaya de l'en retirer, quand tout à coup elle se vit toute couverte de flammes. Le vase étant chaud, elle le laissa tomber, ce qui communiqua le feu à ses vêtements. Aussitôt de crier et de courir d'une chambre à l'autre jusqu'à ce qu'elle se laissât tomber sur un lit. Sa sœur, la voyant dans un tel état, essaya de déchirer ses vêtements, mais ses efforts furent inutiles, et elle ne fit que se brûler elle-même les deux mains horriblement. M. Beaupré en entendant les cris est accouru, et les trouvant toutes deux aux prises, prit les couvertures du lit et les en couvrit jusqu'à ce que les flammes fussent éteintes.

Madame Beaupré a eu une partie du visage et du cou ainsi que les deux bras horriblement brûlés, sa sœur n'a eu que les deux mains. Le Dr. A. Sirois, qui a été appelé immédiatement sur les lieux, les croit hors de danger et ne désespère pas de leur guérison. Cette dame, si terriblement éprouvée, est la propriétaire de l'hôtel Beaupré, à Kamouraska, si bien connu du public qui visite cette paroisse.

LE BIC.—Le manque de fourrage se fait beaucoup sentir dans le voisinage du Bic, et en conséquence, les bestiaux en grand nombre meurent de misère.

La pêche du saumon sera beaucoup en retard cette année. Les Indiens qui arrivent des territoires de chasse au-dessus de la rivière York, rapportent qu'il y a beaucoup de neige dans les bois. En sorte que l'on s'attend à des inondations dès que la chaleur commencera.—*Canadien du 17.*

UNE CURIEUSE DÉCOUVERTE.—L'autre jour, un ouvrier du nom de Antoine Perrin a trouvé, en travaillant, la pierre angulaire du Bureau de poste qu'on démolit en ce moment à Québec.

Elle portait une petite plaque de 7 pouces sur 5 pouces, et elles contiennent l'inscription suivante : « NICOLAS JACQUI DIT PHILIBER M'A POSÉ LE 26 AOUT 1735. »

L'émigration des ouvriers à Québec est si considérable que les gages de ceux qui restent augmentent considérablement. Les chauffeurs à bord des vapeurs ont fait une tentative de grève.

Ceux du vapeur *Québec* ont été assaillis et battus, parce qu'ils travaillaient. Les assaillants ont été condamnés à l'amende. Grâce à un compromis entre les chauffeurs et les propriétaires, les difficultés sont arrangées.

NOYÉS.—Vendredi dernier au soir, trois matelots passablement gris quittaient leur navire, le *Providence*, et se rendaient en chaloupe à Lévis où il se grisait complètement. Ils revinrent tous trois clopin clopant sur le quai. Deux de ces braves marins allèrent se coucher dans le bateau de la traverse et laissèrent leur compagnon sur le quai. Ce dernier s'appelait John Dick, et n'a pas été revu depuis cette soirée-là. Hier matin seulement il a été trouvé flottant en bas du ponton. Dick n'était âgé que de 35 ans. Il laisse en Angleterre une femme et cinq enfants.

Samedi soir, à un moulin à scie à St. Romuald, un jeune homme était occupé à accrocher des billots flottants à l'aide d'une gaffe, lorsque ceux qui travaillaient dans le voisinage s'aperçurent qu'il manquait. Un sinistre pressentiment s'empara aussitôt des travailleurs. On attendit que l'eau de l'étang fût écoulée et on trouva le jeune homme noyé.—*Événement.*

L'HOMME LE PLUS AGÉ DU CANADA.—Le grand-père paternel de M. George Pontbriand de cette ville, qui porte lestement ses 108 ans, est sans aucun doute l'homme le plus âgé de tout le Canada. Quand M. Pontbriand naquit, en 1763, Georges III était assis sur le trône d'Angleterre, les Etats-Unis étaient encore à l'état de colonies, et le dernier soldat français venait à peine de rentrer en France. Il avait 13 ans à l'époque où les Américains se déclarèrent indépendants, en 1776 ; 49 ans quand la guerre de 1812 éclata ; 74 ans lorsque ses compatriotes se levèrent en armes, en 1837, et 104 ans au moment où la Confédération devint en force. Lorsqu'il vit le jour, la population totale du Canada n'excédait pas 80,000 âmes : elle excède aujourd'hui 4,000,000 d'âmes ! Le Haut-Canada n'était qu'une solitude inexploree, et l'établissement le plus éloigné qui reconnût la suprématie de la Couronne Britannique était au Détroit.—Ontario fleurit maintenant comme la rose, et le vieux drapeau anglais a traversé le lac Supérieur, le Mississippi, la Saskatchewan, le fleuve Colombie, et flotte à présent au-dessus des eaux du Pacifique.—*Gazette de Sorel.*

—Un individu, nommé Grant, ayant dernièrement commis un meurtre à Damerary (Guyane anglaise), se sauva à Halifax, où il fut arrêté et embarqué sur un navire qui devait le ramener à Demerary, pour y passer en jugement. Nous empruntons la suite de ce récit au *Citizen*, d'Halifax :

« Pendant la traversée, quoique surveillé de près, Grant parvint une fois à se procurer un couteau, avec lequel il essaya pendant la nuit, d'ouvrir la fenêtre de sa cabine ; mais la tentative fut découverte et empêchée. Le matin de l'arrivée, le navire étant à 5 milles du phare flottant, Grant inventa un prétexte pour se faire conduire sur le pont.

« On lui en accorda la permission, en ordonnant au matelot Christian d'accompagner le prisonnier en le tenant par les bras. Une fois sur le pont, Grant réclama de son gardien un léger service qui obligea celui-ci à le lâcher une seconde. Mais, à peine libre de l'étreinte du matelot, Grant s'élança par-dessus bord. Le navire fut arrêté le plus promptement possible, et presque aussitôt l'homme de vigie cria : Les requins l'ont saisi. Il montra en même temps qu'à l'endroit où il avait vu Grant disparaître, l'eau était teinte de sang. Le navire a continué ses recherches pendant une heure sans découvrir la moindre trace du malheureux. »

INCIDENTS DE VOYAGE.—Il n'est pas nécessaire de traverser les immenses solitudes du Nord-Ouest pour avoir à raconter au retour les périls du voyage ainsi que les émotions et les incidents qui l'ont signalé ; une récente anecdote nous le prouve du reste entièrement.

Mme et Mlle Cauchon, accompagnées de Mlle Panet et de

Mlle Nolan, revenaient hier d'une visite au collège Ste. Thérèse, lorsqu'après avoir franchi quelques milles, le cheval qui les conduisait tomba raide mort sur le sol, et nos infortunées voyageuses, qui se trouvaient alors à une grande distance de toute habitation, se virent dans l'impossibilité de continuer leur route.

Quelques habitants, revenant des travaux des champs, s'arrêtèrent bien quelques instants auprès de la voiture, qui se dressait comme un épave au milieu de la route, mais toute leur sensibilité se tourna sur le sort de l'infortuné coursier, qu'ils palpèrent consciencieusement, et ils ne firent aucun cas des demandes d'assistance que leur adressaient les pauvres naufragés. Enfin, un campagnard, marguillier de la paroisse voisine, voulant sauver auprès des étrangers l'honneur de son clocher, leur offrit gracieusement un de ses chevaux qui les ramena sans encombre à la ville.

Bien des lecteurs, en lisant ces lignes, croiront y voir un plaisir en faveur de l'établissement du chemin de fer de la Rive Nord, et nous penseront soudoyé par les municipalités de Ste. Thérèse et St. Jérôme.—*(Pays.)*

—Hier, jour de l'Ascension, pendant la messe, un jeune homme du nom de Matte, venu de Québec il y a quelques mois, a été la victime d'un pénible accident. Il travaillait, dans le moment, au moulin à scie de la Compagnie des Terres, étant de service auprès d'une scie ronde. Une lisière de bois s'étant détachée du morceau qu'il était occupé à scier, il voulut la prendre en passant la main gauche au-dessus de la scie. Malheureusement, il se baissa trop le bras, et la scie le lui coupa un peu au-dessus du poignet. La partie ainsi coupée se trouvait presque entièrement détachée du bras, qui était horriblement meurtri. Cela rendit l'amputation nécessaire, un peu au-dessous du coude. C'est le Docteur Paré qui a été appelé à faire cette terrible opération. Il s'en est habilement acquitté, et le pauvre jeune homme est en bonne voie de guérison.—*Pionnier du 3 mai.*

—Depuis la naissance de Jésus-Christ, il ne s'est pas écoulé un milliard de minutes. Si, depuis cette époque jusqu'à 1870, on avait mis de côté jour et nuit et sans discontinuer, cinq francs par minute, on n'aurait pas encore complété la somme exigée de la France par la Prusse, comme indemnité de guerre. Il y manquerait plusieurs centaines de millions.

LE CHEMIN DE SHERBROOKE ET MÉGANTIC.—On lit dans la *Gazette* de Sherbrooke de Samedi dernier :—« L'ingénieur de ce chemin, M. Ramsay, et ses assistants, sont maintenant à explorer la route de Bury au Lac Mégantic et à la ligne frontière. On nous informe que les Directeurs ont décidé d'adopter la route récemment arpentée de Lennoxville à Bury, en passant par Johnville, Birchton et *Slab City*, distance d'environ 27 milles. »

CHEMIN A LISSES.—Les opérations ne se ralentissent pas, l'activité la plus grande règne sur toute la ligne. De Yamaska on a déjà préparé le terrain jusqu'à une distance de dix milles. On va commencer bientôt le posage des traverses et des lisses. Aussitôt on entreprendra le nivellement du terrain du côté de Sorel. 300 hommes travaillent à l'heure qu'il est à préparer le terrain vers St. Guillaume.—*Courrier de Sorel.*

MEURTRE.—John Gainer, qui, ainsi que nous le racontions il y a quelques jours, avait reçu de Patrick Ryan, à la suite d'une altercation, un violent coup de masse sur la tête, est mort à la prison de Montréal, dans la nuit de mardi.

Depuis dimanche dernier, son état n'avait fait que s'aggraver ; le délire s'était emparé de lui, et c'est dans les effrayantes attaques du tétanos qu'il a rendu le dernier soupir.

Voici comment un nommé Vermette, détenu à la prison, a raconté les faits devant le coroner :

CHARLES VERMETTE, journaliste, détenu à la prison de Montréal, ayant été assermenté, fit la déposition suivante :

« J'étais le 5 de ce mois dans la cour de la prison, avec d'autres détenus, occupé à casser des pierres ; John Gainer et Patrick Ryan se trouvaient avec nous, ils n'étaient séparés que par une petite distance.

« J'ai vu Ryan s'avancer et, sans prononcer une parole, lui asséner sur la tête un coup de la masse qu'il portait à la main. Ryan resta quelques secondes immobile ; alors, voyant que sa victime ne tombait pas, il la frappa encore deux fois ; ce fut alors que Gainer tomba sur le sol.

« Au même instant Ryan fit un mouvement en arrière, se débarrassa de sa veste qu'il lança loin de lui, et s'écria : « je suis un Irlandais et je n'ai peur de personne. »

« Immédiatement après, le sergent Kyle et deux autres gardiens se ruèrent sur lui et l'arrêtèrent.

« Après avoir entendu ces dépositions, le jury se consulta quelques minutes et trouva que Patrick Ryan avait commis, avec préméditation, un meurtre sur la personne de son co-détenu, John Gainer.

« Lee ne sera donc plus le seul qui aura à défendre sa vie aux prochaines assises criminelles ; le sang-froid et la préméditation de Patrick Ryan font prévoir qu'il aura le même sort que l'assassin des Tanneries.

Ces jours derniers, Lady Lisgar a reçu de S. A. R. le Prince Arthur, comme présent, un morceau du gâteau de noces de la Princesse Louise. Elle invita les membres du Cabinet et leurs dames à venir prendre le thé à « Rideau Hall » pour goûter à ce gâteau royal.—*Mineroc.*

MANUFACTURES.

L'association formée à Québec pour l'encouragement des manufacturiers a nommé un comité composé de MM. Dunn, Woodley, Duquet, Oliver, Peters, Turner, Hough, Withall, Valière, Lemessurier et Paquet, qui visiteront les manufacturiers, afin de les engager à préparer des échantillons pour les envoyer à l'exposition qui doit avoir lieu en septembre, à Québec.

L'hon. ministre de la marine et des pêcheries a visité, hier, en compagnie de deux des directeurs et du gérant, M. Farley, la manufacture de souliers en caoutchouc de la rue Saint-Paul. Il a été on ne peut plus satisfait de la manière dont fonctionnent cet établissement, et s'est prononcé en faveur de la protection des manufactures locales.

Deux personnes se prirent de querelle au spectacle. L'un des disputeurs dit à l'autre : « Si j'étais dehors, je vous ferais donner cent coups de bâton par mes gens.—Monsieur, lui répondit celui-ci, je n'ai pas de gens, et je ne puis vous faire tant d'honneur ; mais si vous voulez prendre la peine de sortir, je vous les administrerai moi-même. »

ENREGISTRÉ en conformité de l'Acte pour protéger les droits d'auteurs, de 1868.

L'INTENDANT BIGOT.

PAR JOSEPH MARMETTE.

CHAPITRE I.—Suite.

Un corps court et membré fortement, ainsi que des pieds larges et plats, servaient de piedestal et de fût à ce burlesque chapiteau, digne, en tous points, de figurer parmi les colonnades bizarres de la pagode de Jagrenat.

Sournois était ivrogne, son teint violacé le disait de suite, et menteur autant que vain et chicanier avec ses égaux. Mais avec son maître, il était tellement serviable et rampant, son crâne étroit contenait tant d'inventions sataniques, lorsque le valet voulait flatter les passions mauvaises de l'intendant, que celui-ci n'aurait pas échangé ce domestique contre le plus galant écuyer qui ait jamais transmis des ordres dans l'antichambre d'un grand seigneur.

—Tiens! dit Bigot qui jeta sur le bras de Sournois un large manteau que le maître portait en croupe en cas de pluie. Tu l'en envelopperas avec soin. Fais vite et garde-toi des curieux!

Sournois tourna la tête après s'être incliné et mit au galop son cheval, qu'il dirigea du côté de la ville; tandis que l'intendant et sa suite continuaient d'avancer vers l'Hôpital-Général.

A cette époque, il n'y avait pas encore de pont sur la rivière Saint-Charles, que l'on traversait sur « le bac des sœurs », qui établissait une communication entre le terrain des dames de l'Hôpital-Général et la rive opposée.

Tandis que Bigot heule d'une voix impatiente le passeur qui revient de l'autre côté de la rivière où il a traversé quelq'habitant de Charlesbourg, retournons un peu en arrière afin d'épier Sournois dans sa mystérieuse mission.

Le valet rejoignit bientôt la jeune fille, qui avait hâté le pas instinctivement afin de se rapprocher des habitations.

L'ombre du soir allait s'épaississant de plus en plus, et c'est à peine si la jeune fille pouvait entrevoir les premières maisons de Saint-Roch dont une dizaine d'arpents de chemin la séparait encore, lorsqu'elle entendit derrière elle le galop d'un cheval.

Saisie d'un vague pressentiment, elle voulut courir, mais le froid de la peur paralysa ses mouvements.

—Savez-vous, charmante créature, lui dit Sournois qui s'arrêta près d'elle, que vous avez ébloui mon maître par votre beauté sans pareille. Aussi, m'envoie-t-il vous proposer une petite promenade à Beaumanoir. Il m'a chargé d'ajouter qu'il y aura ce soir au château un joli souper auquel vous voudrez bien, sans doute, vous charger de présider.

La proximité des habitations ne laissait pas au valet le choix ni le temps des précautions oratoires.

—Je n'ai que faire de la proposition de votre maître, et me puis passer de votre importune compagnie, répondit notre héroïne d'une voix qu'elle eût voulu être plus assurée; car la pauvre enfant tremblait de tous ses membres.

—Oh! j'avoue, mademoiselle, répliqua Sournois, en dirigeant son cheval de manière à prévenir la fuite de la jeune femme, j'avoue en toute humilité que les charmes de ma figure ne sont point dignes de ceux qui distinguent votre personne. Pourtant j'ai rencontré plus d'une fois, sur mon chemin, certains minois assez agaçants et point trop cruels. Il est vrai, murmura à part lui le disgracieux valet, que ces conquêtes m'ont coûté bien de l'argent!

—Mon Dieu! monsieur, que me voulez-vous donc? dit la jeune fille d'une voix suppliante et effarée.

—Vous prendre en croupe, mademoiselle, et, comme un fidèle écuyer des temps passés, vous conduire au château de mon seigneur et maître.

—Je vous en supplie, mon bon monsieur, laissez-moi passer, s'écria la pauvrete qui joignit ses belles mains dans l'attitude de la prière en se trouvant arrêtée par l'angle que formait le poitrail du cheval avec la clôture qui bordait le chemin.

Sournois qui avait imaginé, puis exécuté ce mouvement stratégique en un moment, lança les rênes de la bride sur la tête du pieux le plus rapproché et se laissa glisser à terre comme un trait.

Avant que la jeune fille pût appeler efficacement à l'aide, il la baillonna, lia ses frêles poignets avec son mouchoir et l'enveloppa dans le large manteau que l'intendant lui avait passé.

La captive avait bien eu le temps de jeter un cri, mais cet appel s'était confondu avec les clameurs confuses des conducteurs de chariots, qui bruisaient là-bas dans l'ombre crépusculaire.

D'ailleurs, sa résistance ne fut pas longue, car affolée par cette brusque agression, la jeune fille s'évanouit de terreur.

Sournois put donc aisément la placer devant lui sur son cheval, après s'être toutefois ressaisi des courrois de la bride.

Et faisant aussitôt volte-face, le ravisseur lança sa monture à fond de train dans la direction du bac des sœurs, que le batelier ramenait à force de bras de ce côté-ci de la rivière.

—Ordre de M. l'intendant de garder la plus stricte discrétion, dit Sournois au passeur qui parut jeter un regard curieux sur la forme humaine qu'il voyait se dessiner sous l'étoffe du manteau.

Pour sceller la bouche du batelier, Sournois lui glissa un écu entre les dents.

Quelques minutes plus tard, le passeur se reposait de l'autre côté en s'appuyant sur sa gaffe, tandis que le valet de Bigot galoppait déjà sur le chemin de Charlesbourg.

—Il paraît que l'approche de l'ennemi n'empêche pas M. l'intendant de s'amuser, pensa le batelier, qui avait entrevu, sous le manteau, le joli pied de la jeune fille, au moment où Sournois avait fait sauter son cheval à terre. Je me suis dit bien souvent que c'est une grande chance pour moi que Joseph ne soit plus de la première jeunesse. Car c'est le diable pour les femmes que cet homme-là!

Comme il rentrait dans sa maisonnette, laquelle avoisinait le passage, le bruit rendu par les sabots ferrés du cheval, qui frappaient en cadence les pierres du chemin, s'éteignait au loin dans la nuit.

CHAPITRE II.

LE CHATEAU BIGOT.

S'il est, dans les environs de Québec, un site dont le seul nom fasse lever dans l'imagination toute une volée de souvenirs légendaires, c'est certainement Beaumanoir ou le Château-Bigot.

Situées au milieu de bois solitaires que domine la montagne de Charlesbourg, les ruines moussues de Beaumanoir doivent leur mystérieuse renommée autant à leur isolement qu'à la réputation suspecte de l'intendant Bigot, l'ancien maître de cette demeure seigneuriale.

Si l'endroit semble bien choisi pour y couronner les plaisirs de la chasse par de joyeux petits soupers imités des festins du Parc-aux-Cerfs, l'ombre discrète des grands bois, et les hurlements sinistres du nord-est dans la forêt par nos longues nuit d'automne et d'hiver, n'ont pas moins contribué à imprimer un cachet de terreur superstitieuse à cette demeure abandonnée depuis le départ précipité du maître.

Car l'imagination des conteurs du village, surexcitée le soir par les rafales du vent qui mugit au dehors et se plaint dans la cheminée avec des cris lugubres, brode hardiment sur les cannes de souvenirs historiques, alors que les femmes et les enfants se pressent en trissonnant de peur autour du narrateur, impressionné lui-même par le récit de ses sombres légendes.

Les ruines du Château-Bigot sont situées au pied de la montagne de Charlesbourg et à sept ou huit milles de Québec.

Immédiatement après avoir dépassé l'église de Charlesbourg, on laisse le chemin du roi pour s'engager dans une route qui tourne à angle droit et finit par serpenter en plein bois.

Avant d'entrer dans la forêt, le touriste se sent porté à jeter en arrière un dernier coup d'œil sur les coteaux de Charlesbourg et de Beauport, dont les beaux champs de blé semblent rouler des flots d'or sous la brise légère et les chauds rayons du soleil d'août.

L'œil descend ensuite au fond de la vallée pour errer sur la rivière Saint-Charles et en suivre les capricieux méandres jusqu'à l'embouchure par où elle vient verser son tribut dans les eaux du grand fleuve, qui étroit, plus loin, fuit d'Orléans dans ses gigantesques bras.

Le regard s'arrête enfin sur les hauteurs de la ville dont les milliers de toits en ferblanc et les clochers élancés reluisent au soleil et tranchent superbement à l'horizon sur le ciel bleu.

A mesure qu'on entre dans le bois, ce paysage disparaît graduellement derrière les arbres.

L'île d'Orléans, avec les fertiles coteaux de Beauport et de Charlesbourg, sont les premiers à fuir le regard. Quelques pas plus loin, les eaux de la rivière Saint-Charles et du fleuve, qui coulent des ondes dorées sous la lumière du jour, ont aussi disparu.

Enfin, les toits et les clochers resplendissants de la capitale jettent un dernier rayonnement à travers les branchages, et l'on n'a plus bientôt autour de soi que des massifs d'arbres dont la cime verdoyante s'agite avec un doux murmure sous l'immense dôme du ciel.

Après une demi-heure de marche en pleine solitude, on débouche dans une clairière sur un plateau que surmontent trois murs en ruine.

Vous avez devant vous tout ce qui subsiste aujourd'hui du château de Bigot, les deux murs de pignons et celui de refend. Quant au reste de l'édifice: toit, murs de face, poutres et planchers, presque tout s'est effondré sous la pression de l'irrésistible genou du temps.

Je dois à l'obligeance de mon ami, M. Montpetit, la connaissance d'un numéro du *Harper's New Monthly Magazine*, de 1859, dans lequel se trouve une esquisse des ruines de Beaumanoir. Ce dessin doit être correct, car il est accompagné de différentes vues des environs et des principaux édifices de Québec, reproduites avec une grande fidélité. Quand l'auteur, touriste américain, visita les ruines de l'Hermitage, les murs de face existaient encore, ce qui laisse constater que la façade était percée de sept ouvertures à chaque étage. La porte d'entrée se trouvait au milieu du rez-de-chaus-

sée entre six fenêtres qui n'avaient rien de gothique, malgré ce qu'en dit M. Amédée Papi-neau dans sa légende de *Caroline*. On voit que le maître n'avait demandé aucun effort d'architecture à la construction de cette solide maison bourgeoise, plutôt faite pour le confort que pour le plaisir des yeux.

L'édifice avait cinquante-cinq pieds de long sur trente-cinq de large. Le mur de refend est très-rapproché du côté de l'est, car il n'y a, à droite, que la largeur de deux fenêtres entre lui et le mur de pignon. C'est donc à gauche que se devaient trouver les grands appartements, tels que la salle à diner, le salon de réception ainsi que les chambres à coucher de l'amphitryon et de ses hôtes.

Comme le dit M. Le Moine dans la première série de ses *Maple Leaves*, on aperçoit dans la cave une petite porte pratiquée dans le mur de l'ouest; elle communique avec une voûte en maçonnerie qui servait, sans doute, de fondation à la tour mentionnée par M. Papi-neau, lequel dut visiter Beaumanoir en 1831.

Avant d'arriver aux ruines, il a fallu traverser un ruisseau qui se traîne en babillant sur des cailloux.

En arrière de l'habitation abandonnée s'élève la montagne de Charlesbourg, de laquelle on a, paraît-il, une vue splendide de Québec et de ses environs.

Quelques lilas, des pruniers, des pommiers et des groseilliers devenus sauvages, témoignent qu'il y eut jadis jardin et verger à Beaumanoir. Mais la forêt primitive a maintenant repris ses droits sur son ancien domaine; et les allées ombreuses côtoyant autrefois des parterres émaillés de fleurs, ont disparu comme les belles dames et les galants cavaliers qui les foulèrent jadis de leur pas distraits.

Neuf heures du soir viennent de sonner dans le silencieux manoir de l'intendant.

La lune se lève derrière les grands arbres qui allongent leur ombre mystérieuse sur la pelouse et les fleurs du parterre; la curieuse semble vouloir jeter un furtif coup d'œil au dedans de la maison, car sa pâle lumière argentée les carreaux sombres des fenêtres de la façade.

Mais discrète est sa curiosité; car, qui saura jamais les mystères qu'elle a surpris quand elle appuyait ainsi son front diaphane sur les croisées du château?

Le bruit du galop d'un cheval se fait entendre dans l'avenue, pour cesser tout à coup à quelques arpents de l'habitation.

Un homme descend de sa monture qui halète et fume sous la fraîcheur du soir. Il porte dans ses bras quelque chose qui laisse deviner des formes humaines sous les plis d'un ample manteau.

Laisant là son cheval, ce personnage quitte l'avenue pour entrer dans le bois.

Après avoir fait une trentaine de pas sur la gauche, il s'arrête, et se baissant vers les racines d'un arbre recouvertes par une touffe d'arbustes, il tire à lui un anneau caché par le feuillage, ce qui fait ouvrir une trappe habilement dissimulée sous le gazon.

Cette trappe laisse béante une ouverture profonde de plusieurs pieds.

Quelques marches, taillées dans le roc, s'enfoncent dans un long souterrain creusé dans la direction du château.

L'homme descendit ces degrés et referma sur lui la trappe. Ensuite il déposa son fardeau à terre et tira de sa poche un briquet, dont il se servit pour allumer une des lanternes qui pendaient accrochées à l'entrée du souterrain.

Puis il reprit sa charge et se remit à marcher.

Son falot jetait une lumière blafarde sur les parois humides, où elle laissait voir de grosses araignées, qu'on n'avait pas dû déranger depuis longtemps, sans doute, tant elles dormaient sans crainte dans leurs légers hamacs attachés à toutes les aspérités; pendant que de petits lézards et d'autres reptiles de ce genre fuyaient sous les pas de l'important pour se réfugier dans les crevasses du pavé.

Mais Sournois, qu'on a dû reconnaître, paraissait se soucier peu de la hideuse présence des insectes et des reptiles, ainsi que de l'atmosphère humide; d'un pas ferme il gagna l'extrémité du souterrain que terminait un escalier semblable à celui de l'entrée.

Il en gravit les marches, et lorsque sa tête toucha la voûte du corridor, il appuya le pouce sur un bouton de cuivre dont un secret mécanisme fit ouvrir une seconde trappe qui donnait accès dans la cave de la petite tour de l'ouest.

Un autre escalier conduisait d'abord au rez-de-chaussée, puis devant l'unique appartement du premier étage dont Sournois ouvrit la porte avec une clef qu'il tira d'une cachette habilement pratiquée dans la muraille.

C'était une ravissante petite chambre que celle où il pénétra, un vrai boudoir de marquise.

Un moelleux tapis de Perse y étouffait le bruit des pas, tandis que des rideaux de damas rouge, qui laissaient retomber gracieusement jusqu'à terre les flots soyeux de leurs épais replis, empêchaient les regards indiscrets du dehors de pénétrer à l'intérieur de la chambre.

A côté d'un lit blanc et coquet à demi caché dans une alcove, on apercevait un riche chiffonnier en bois de marqueterie satiné que surmontait une glace de Venise. Sur ce meu-

ble s'étalait un charmant nécessaire de toilette, dont les nombreuses pièces de vermeil renfermaient la poudre alors en grand usage, les diverses pommades et les parfums variés indispensables à une femme élégante et jeune.

Une causeuse et deux fauteuils, aussi de bois satiné et de velours rouge, semblaient attendre d'élégants visiteurs. En voyant les carreaux d'épais velours qui s'étendaient au pied de chacun de ces sièges, on pensait combien de mignonnes bottines devaient faire ressortir avec avantage le petit pied d'une femme sur le fond cramoisi du velours.

Une splendide tenture de tapisserie des Gobelins, que Bigot avait fait venir à grands frais de France, et représentant des sujets tirés de la mythologie amoureuse, revêtait les murs de la chambre; et des Amours joufflus, peints sur le plâtre du plafond, lançaient leurs flèches à de folâtres bergères qui semblaient faire aussi peu de cas de leur vertu que de leurs moutons, tant leur attitude était provocatrice et leurs robes courtes, légères et transparentes.

—Cornebeuf! se dit Sournois, qui déposa sur le lit la jeune fille toujours évanouie, le joli lieu pour souper en compagnie de deux amis, d'un pâté de venaison et de vins de choix à discrétion! Sont-ils heureux ces richards-là! Tout pour eux et rien pour nous! Mais n'importe, j'espère assez grossir le magot que j'ai caché dans le souterrain, à côté de celui du maître, pour retourner vivre en France d'ici à cinq ou six ans. C'est alors, morbleu! que je pourrai tâter à mon tour de cette vie de plaisir, sous un nom d'emprunt! Mais il me va, pour cela, falloir augmenter un peu les légers impôts que j'ai jusqu'ici prélevés sur la bourse de M. l'intendant. Et pourquoi m'en ferais-je un scrupule? Le diable ne rit-il pas du voleur qui en pille un autre? Ah ça! mais cette donzelle a-t-elle donc eu assez peur de moi pour passer, en un rien de temps, de vie à trépas!

Sournois venait d'ent'ouvrir le manteau, et la lumière de la lanterne tombait en plein sur la jeune fille, dont la belle figure avait la pâleur de la mort. Elle ne remuait pas, notre héroïne, et le souffle vital semblait avoir fui sa poitrine, si l'on s'en rapportait à l'absence complète de mouvement et de bruit respiratoires.

—Ah bien! par exemple, qu'elle soit morte ou non, dit le valet, peu m'importe! j'ai bien et dûment exécuté les ordres de mon maître, ma tâche est maintenant accomplie, et c'est son affaire de rendre cette belle à la vie. Quant à moi, je m'en vais souper: car cette course à franc-étrier m'a donné une faim de diable!

Sournois alluma une bougie rose qu'il y avait dans un bougeoir d'argent sur le chiffonnier, et se retira par où il était venu.

Avant de sortir du souterrain, il s'arrêta toutefois près de la trappe d'entrée pour faire jouer un ressort qui ouvrit un petit panneau de fer, lequel fermait une cache pratiquée dans la paroi de gauche. Il en tira une cassette qu'il ouvrit avec hâte.

Un sourire de satisfaction effleura ses lèvres à la vue de plusieurs piles de louis d'or qui couvraient le fond de la boîte, en compagnie d'un portefeuille des plis duquel débordaient un assez grand nombre de bons sur le trésor.

Il referma la boîte ainsi que le panneau du coffret, et jeta un regard d'envie sur la paroi opposée.

—Le maître m'a défendu de toucher à l'autre, se dit-il, et m'a menacé d'une épouvantable catastrophe si j'osais porter la main de ce côté. Qui sait si ce n'est pas seulement pour m'effrayer? L'occasion me viendra bientôt, peut-être, de tenter à ce sujet une expérience dont la réussite comblerait d'un seul coup tous mes vœux.

Après quelques minutes de contemplation devant ce mur humide qui n'offrait pourtant aucune trace d'ouverture, le valet de confiance de M. l'intendant gravit les degrés, et sortit du souterrain dont il referma la trappe.

Lorsqu'il revint dans l'avenue, il rencontra plusieurs cavaliers. C'étaient l'intendant et sa suite.

Sournois les avait dépassés en chemin au grand galop de son cheval. Bigot, qui avait eu le temps d'entrevoir la jeune fille sous le manteau, ne se sentait pas de joie. Quant à ses amis, ils avaient feint de ne rien remarquer.

L'intendant se pencha sur son cheval et dit à l'oreille de Sournois quelques mots auxquels le domestique répondit aussi à voix basse.

—Fort bien! dit Bigot en se redressant. Va donner mes ordres pour qu'on serve de suite le souper.

Tandis que Sournois se dirigeait vers les cuisines, avec d'autant plus de hâte que son estomac lui avait déjà suggéré l'idée de ce pèlerinage, Bigot et ses hôtes remirent leurs chevaux aux soins des laquais et entrèrent au château.

Deux heures plus tard, la salle à manger de Beaumanoir présentait un coup d'œil tout à fait propre à charmer le moraliste qui aurait pu entendre la conversation tenue par l'intendant et ses amis.

Le souper tirait à sa fin.

La suite au prochain numéro.

—Quand on cherche mille raisons de la fortune d'un parvenu, lui n'en trouve qu'une: son mérite!

VARIÉTÉS.

Mme de *** ayant voulu profiter d'un moment qui lui paraissait favorable pour faire au régent une question sur quelque affaire d'Etat, il la mena devant une glace, et lui dit : "Regarde-toi, et vois si c'est à un aussi joli visage qu'on doit parler d'affaires."

Deux soldats allèrent visiter le tombeau du maréchal de Saxe. Là, dans le silence du respect et de la consternation, ils tirent leur sabre, le passèrent sur la pierre qui couvre les restes de ce grand homme et se retirent sans parler.

Mademoiselle Lili, âgée de cinq ans, aime beaucoup se mettre à la fenêtre, pour regarder ce qui se passe dans la rue Notre-Dame : les militaires, musique en tête, et les beaux enterrements, ont surtout le don de lui plaire : —Maman, dit-elle un jour à sa mère, je voudrais bien être morte.
—Quelle idée ! pourquoi donc, ma fille ?
—Pour voir, par la fenêtre, passer mon enterrement....

Milord Scarborough, en 1727, a quitté la vie avec le même sang-froid qu'il avait quitté sa place de grand écuyer. On lui reprochait dans la Chambre des pairs qu'il prenait le parti du roi, parce qu'il avait une belle charge à la cour. "Messieurs, dit-il, pour vous prouver que mon opinion ne dépend pas de ma place, je m'en démetts à l'instant." Il se trouva depuis embarrassé entre une femme qu'il aimait, mais à qui il n'avait rien promis, et une femme qu'il estimait, mais à qui il avait fait une promesse de mariage : il se tua pour se tirer d'embarras.

En 1761, il passa aussi par la tête d'un officier anglais de se brûler la cervelle. Il avait choisi Hyde Park pour cette grande action. Un pauvre qui ramassait du bois mort l'aperçut au moment qu'il s'appuyait le pistolet sur la tête. S'étant jeté sur lui, il le lui arracha : l'officier mit l'épée à la main, et la lui appuya sur la poitrine. Le pauvre, sans s'épouvanter, lui dit avec fermeté : "Frappez : je crains aussi peu la mort que vous, mais j'ai plus de courage ; il y a vingt ans que je vis dans la peine et dans l'indigence, et j'ai laissé à Dieu le soin de mettre fin à mes maux." L'officier rendu à lui-même, fut touché jusqu'aux larmes des discours de son libérateur ; il l'embrassa, lui donna sa bourse, et se retira bien persuadé que ce bonhomme était plus courageux que lui.

Lorsque miss Anne Pitt, sœur de M. Guillaume Pitt, eut reçu une pension du lord B., son frère lui écrivit une lettre très-vive, dans laquelle il lui reprochait avec dureté d'avoir obtenu cette grâce : "Je n'aurais jamais imaginé tant de bassesse dans mon sang ; le nom de Pitt et le mot de pension ne sont point faits pour aller ensemble." Quelque temps après, le même lord offrit une pension de 3,000 l. à M. Pitt, qui ne la refusa pas ; sa sœur ne tarda pas à en être informée, et elle lui envoya sur-le-champ une copie de la lettre qu'elle avait reçue.

Le fait suivant fait honneur aux quakers : il s'est passé sur le pont de Londres. La populace assemblée et des soldats disputaient avec des commis au sujet d'un chariot d'équipages militaires pour lequel on refusait d'acquiescer le péage. Le peuple était contre les commis, et la scène était sur le point d'être ensanglantée, lorsqu'un homme à grand chapeau, dont les bords étaient rabattus, avec un habit sans plis et sans boutons, vint à passer, s'approcha, paya le droit que demandaient les commis, et poursuivit sa route. On voulut le suivre, mais il doubla le pas, enfila des rues détournées, et il fut bientôt impossible de savoir ce qu'il était devenu.

Sous Pierre le Cruel, roi d'Espagne, surnommé le Justicier, un chanoine de Castille, ayant tué un cordonnier, fut seulement condamné par ses juges à n'assister d'un an dans le chœur. Le fils du cordonnier, désespéré de cette injustice, et voulant venger la mort de son père, tua le chanoine. Pierre le Justicier, informé du fait, se contenta de condamner le cordonnier à rester un an sans faire de souliers.

—La vie est le meilleur remède contre l'étonnement.

—Respectons les cheveux blancs, mais surtout les nôtres.

LA PHARMACIE FRANÇAISE

No. 190, Rue St. Laurent, vis-à-vis le Marché, est sous la direction du Dr. S. Gauthier.

(MÉDECIN-ACCOCHEUR.)

Le Dr. Gauthier traite les Maladies des femmes et des enfants, les Maladies de la peau et les Maladies des voies urinaires.

Residence privée, No. 235, Rue St. Laurent, près la Rue Ste. Catherine. 2-18z

POUDRE ALLEMANDE.

SURNOMMÉE



ne failli jamais et vendue chez tous les Epiciers respectables. 2-18m

O. DESMARAIS ET CIE.,

PHOTOGRAPHES.

COIN DES RUES CRAIG ET ST. LAURENT MONTREAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies Encadrées à bon marché. 2-15z



LES SOUSSIGNE informe ses nombreux Praticiens et le Public en général qu'il a ouvert, au No. 93, Rue St. Laurent, un Magasin de Meubles des plus variés, et qu'il s'est assuré les services de Pierre Gosselin, le célèbre Polisseur et Varnisseur de Pianos, avantageusement connu à Montréal.

L. C. CREVIER, No. 93, Rue St. Laurent.

On échange et répare les Pianos et les Meubles. 2-12m

Teinturerie Royale a la Vapeur,

706, —RUE CRAIG,—706.

Les Soussignés informent le public qu'ils ont commencé les affaires à MONTREAL et sont prêts à exécuter toute commande, telle que TEINDRE, ESTAMPER et NETTOYER. Le tout très-bien exécuté et au meilleur marché possible. Venez voir et examiner les échantillons, et aussi demandez la Liste des Prix. Tout ouvrage est garanti.

MERSEBACH ET CIE.

N. B. — ROBES, HABITS, &c., Teints de toutes les Couleurs sans être défaits. Les échantillons de M. MERSEBACH ont obtenu le PREMIER PRIX de la dernière Exposition.

OFFICE: 706, rue Craig, près de la Salle St. Patrice. TEINTURERIE: 203, Ruelle des Fortifications. 2-12z

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE.

ETABLIE 1828.

CHARLES GARTH ET CIE.,

PLOMBIERS, OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ET A GAZ, FONDEURS DE LAITON, FINISSEURS, CHAUDRONNIERS ET MACHINISTES, ETC., ETC.

Fabricants et Importateurs de CUIVRE A L'USAGE DES PLOMBIERS, DES MECANICIENS ET D'OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR; USINE A CUIVRE ET A FER; APPAREILS A GAZ ET A VAPEUR, ETC., ETC.

Toutes sortes d'ouvrages pour Usines à Gaz, Etablissements Hydrauliques, Distilleries et Brasseries, Raffineries, Phares, etc., etc.

—AUSSI— On entreprend de faire chauffer les Bâtiments publics et privés, les Usines, les Serres, etc., par le moyen de l'appareil à l'Eau Chaude Patente de GARTH, l'appareil à Vapeur de Basse Pression de GOLD, avec les Derniers Perfectionnements, et par la Vapeur à Haute Pression en Tuyaux droits et repliés.

En vente aux plus bas prix, toutes sortes de Gasciers, Tasseaux, Pendants, Abat-jours, etc.; Tuyaux en Fer Travaille, avec appareils de Fer Malléable et Fondu pour l'Eau, la Vapeur ou le Gaz.

Bureau et Usine, Nos. 536 à 542, Rue Craig. 1-47-zz MONTREAL.



A LOUER, une grande maison en pierre, à quatre étages, dans la rue Ste. Thérèse, (entre) les rues St. Gabriel et St. Vincent. Cette maison est très-bien adaptée pour une manufacture de Chaussures, ou un magasin en gros. S'adresser à D. R. STODART, Courtier, 146, Rue St. Jacques. 7-2m

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE.....\$4.00 par an. PAR NUMERO..... 10 Centins.

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.

Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Editeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE:

1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1

BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIER: 319--RUE ST. ANTOINE--319

RÉFRIGÉRANTS PATENTÉS.

DE \$8 A \$40.

Ces RÉFRIGÉRANTS ont plusieurs améliorations désirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres, et comme nous avons employé les mêmes ouvriers pendant les dix dernières années, c'est une garantie de leur qualité. Nous avons en mains un assortiment considérable de

POELES DE CUISINE.

COUCHETTES EN FER.

FONDS A RESSORTS DE TACHER.

OBJETS EN ÉTAI ET VERNISSÉ.

POTS A THÉ ET CAFÉ AMÉLIORÉS, ETC., ETC., ETC.

Aussi, devant arriver dans quelques jours, un Stock considérable de

COUCHETTES EN FER TRAVAILLÉ ANGLAIS.

MEILLEUR ET CIE.,

2-18zz 526, Rue Craig.

Avis aux Carrossiers et Selliers.

RUBENSTEIN ET FRÈRES,

ETABLIS EN 1864,

Plaqueurs en Argent et Cuivre,

Et Manufacturiers de

GARNITURES de VOITURES et de HARNAIS, 537 1/2, RUE CRAIG, MONTREAL.

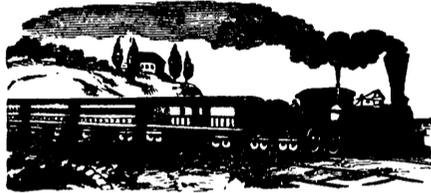
On plaque avec soin les Voitures et les Sleighs, Les Numéros des Portes et des Bancs d'Eglise, les Boutons des Sonnettes, les Boutons des Portes, les Poignées des Portes, les Couplets, etc. Placage-Electr. et Dorure, etc.—Tout Ouvrage est garanti. 2-12m

J. D. NORMANDIN,

RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.

Ouvrages de luxe ainsi qu'ouvrages les plus communs, reliés à des prix très modérés. Les abonnés de l'Opinion Publique trouveront une bonne occasion de faire relier leur journal à bon marché.

No. 36 RUE ST. VINCENT, MONTREAL. 1-52zz



Compagnie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMELIORÉ DES TRAINS.

POUR L'HIVER DE 1870-71.

AUGMENTATION DE VITESSE.

Nouveaux Chars pour tous les Trains Express.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:—

ALLANT A L'OUEST,

Trains de la Malle pour Toronto et les stations intermédiaires. 8.00 A.M.
Express de Nuit pour Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'Ouest à 8.00 A.M.
Train d'accommodement pour Kingston Toronto et les stations intermédiaires. 6.00 A.M.
Train d'accommodement pour Brockville et les stations intermédiaires. 4.00 P.M.
Trains pour Lachine à 6.00 A.M., 7 A.M., 9.15 A.M., Midi, 1.30 p.m., 4.00 p.m., et 5.30 p.m. Le train de 1.30p. m. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires. 7.10 A.M.
Express pour Boston via Vermont Central. 9.00 A.M.
Express pour New-York et Boston via Vermont Central à 3.45 P.M.
Express pour New-York et Boston, via Plattsburg, le Lac Champlain, Burlington et Rutland, à 6.00 A.M.
Do do do 4.00 P.M.
Express pour Island Pond. 2.00 P.M.
Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, et les Provinces d'en Bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Brompton Falls, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticook et Norton Mills, seulement, à 10.10 P.M.

Il y aura des Chars Dortoirs à tous les trains de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Les steamers "CARLOTTA" ou "CHASE," laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Mercredis et Samedis après-midi, à 4.00 heures p.m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

La Compagnie internationale des Steamers, faisant le trajet en liaison avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et les Jendis, à 6.00 heures p.m., pour St. Jean, N. B., &c., &c.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grand'Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant. 1-48-zf

Montréal, 7 Novembre 1870.

L'ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE

DE J. B. ROLLAND ET FILS POUR 1871.

C'est l'Almanach le plus complet, et il contient une foule de renseignements utiles. A vendre chez tous les Marchands.—Prix: 5 centins.

N. B.—C'est le seul Almanach dont le Calendrier des Fêtes Religieuses soit conforme à l'Ordo. AUSSI le Calendrier de la Puissance du Canada pour 1871, contenant une liste complète du clergé de la Puissance.

NOUVEAUTÉ! CARTES JACQUES-CARTIER.

Nous venons de recevoir un grand assortiment de Cartes à Jouer avec le portrait de Jacques-Cartier sur le dos, de différentes qualités, soit de \$1.20, \$1.75, \$2 et \$3 la douzaine.—En vente à la Librairie de

J. B. ROLLAND ET FILS, Nos. 12 et 14, rue St. Vincent.

NOTRE-DAME DE LOURDES.

Par HENRI LASSERRE.

Ouvrage honoré d'un bref spécial adressé à l'auteur par Sa Sainteté le Pape Pie IX.—Trente-sixième édition.—Autorisée par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Montréal, et ornée de deux belles gravures. 1 beau vol. in-8 de 360 pages. Br., 75 cts.; rel., \$1.—En vente à la Librairie de

J. B. ROLLAND ET FILS, Nos. 12 et 14, rue St. Vincent, Montréal.

1-34-zz



NE FAITES USAGE QUE DE L'EMPOIS DE GLENFIELD

Grandement employé dans la BUANDERIE ROYALE D'ANGLETERRE,

Et dans celle de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL DU CANADA.

1-47-zz

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 12 Mai 1871.

L'ESCOMPTE AUTORISE sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier. 6d

LIBRAIRIE ET DÉPOT DE JOURNAUX.

SENÉCAL & CIE., 495, Rue Craig, Enseigne du grand livre, entre les rues St. Laurent et St. Dominique, Montréal. 2-10zz

A. BÉLANGER,

EBÉNISTE.

Informe sa nombreuse clientèle et le public en général, qu'à partir du 23 Mars courant, il vendra un Stock de Bancoroute, consistant en Meubles de toute espèce, à quinze pour cent meilleur marché que n'importe quelle autre maison, et détie toute compétition pour le prix et la qualité. Une vis'ite est sollicitée.

A. BELANGER.

276, rue Notre-Dame, à l'enseigne de la Grosse Chaise Rouge, et quatre portes à l'Est de MM. H. et H. Merrill, Montréal. 2-12m

G. T. DORION,

HORLOGER ET BIJOUTIER,

86, Rue St. Laurent,

MONTREAL.

2-12z

THOMAS MÜSSEN,

Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISES, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom,

TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry,

ORNEMENTS D'EGLISES, Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc.,

257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 2-21zz

FERRONNERIE.

ENSEIGNE DU CADENAS D'OR. Poêles, Cou-tellerie, Glacières, Corniches.

2-10zz L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG.

\$15,000 VALANT

DE

HARDES FAITES,

CHEMISES, COLS, COLETS, GANTS, CHAPEAUX ETC., ETC.

—AUSSI—

Une grande variété de Draps Français, Anglais, Tweed et Casimir. Tout ordre sera exécuté avec goût et promptitude, à 20 pour cent au-dessous de la valeur ordinaire. Une visite est sollicitée.

REGIS DEZIEL,

131, RUE ST. JOSEPH.

2-13z

JAMES FYFE,

FABRICANT

DE

BALANCES,

A remporté à l'Exposition de 1868, tenue à Montréal, une MEDAILLE D'ARGENT de Premier Prix et Diplomat, a toujours en main un assortiment complet de BALANCES de toutes espèces. 1-47-z

24, rue du Collège.

"L'Opinion Publique"

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Publié tous les Jedis à Montréal, Canada,

Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT.....\$3.00 par année Aux États-Unis..... 3.50

Par numéro..... 7 Centins

Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES.....10 Centins la ligne 1re fois 5 Centins " 2me " &c.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements. Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE—ATTENTION!

Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.